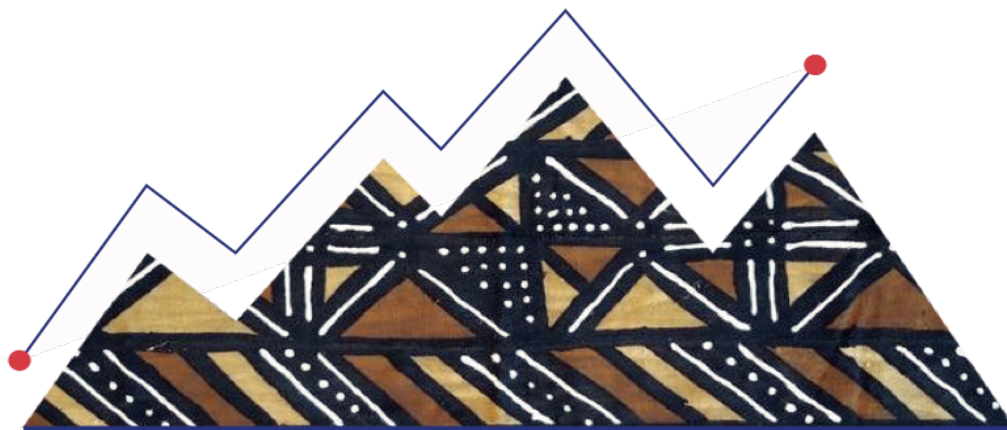
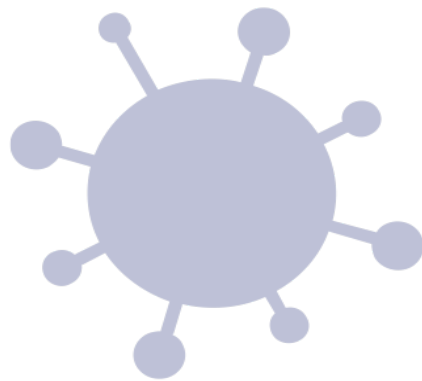




NATIONS UNIES
MALI



Analyse rapide des impacts sociaux-économiques du COVID-19 au Mali



21 Mai 2020

Contents

Executive summary	2
Introduction	4
Partie I : L'impact sur l'économie	5
1. Vue d'ensemble	5
2. Finances publiques	6
3. Commerce international	10
4. Transferts de fonds provenant des migrants	11
5. Emploi et moyens de subsistance	12
Partie II : L'impact sur le Capital Humain	15
1. Santé	17
2. Sécurité Alimentaire et la Nutrition	22
3. Education	27
4. Protection Sociale	29
Partie III : Conclusions et voie à suivre	35

Executive summary

Lourde chute de la croissance et augmentation de la pauvreté. La pandémie du COVID-19 affecte profondément le Mali. Ces effets indirects sont potentiellement beaucoup plus dévastateurs que ses effets directs. La récession économique globale et ses conséquences sur l'économie nationale vont entraîner une chute anticipée de la croissance du Produit Intérieur Brut de plus de 80%. Celle-ci va passer de 5% à 0,9% en 2020. Pour la première fois depuis six ans, la croissance du PIB va être bien en-deçà de la croissance démographique. Cette chute va jeter 800 000 Maliens dans la pauvreté. A ce jour, moins de 50 décès dus au COVID-19 ont été rapportés.

Endettement des générations futures et retardement des progrès pour le développement durable. La contraction économique va affecter la capacité de l'Etat à mobiliser les ressources domestiques nécessaires à son développement. Ceci compromettra plus encore les progrès vers les Objectifs de Développement Durables. Le taux de pression fiscale, qui était prévu à 15,5%, et qui était sur une pente favorable, va chuter à 13,3%, soit un manque à gagner de plus de 230 milliards de FCFA pour l'Etat en 2020. La crise aura de lourdes conséquences pour les générations futures : la dette va passer de 39% à 45% du PIB.

Transparence dans la gestion des finances publiques et les financements extérieurs. La rapidité avec laquelle les Institutions Financières Internationales ont répondu à la demande du Mali pour des crédits additionnels, ainsi que la nécessité de mettre en œuvre la réponse urgemment, sollicitera une attention particulière sur la bonne gestion des finances publiques. Cela demandera aussi aux partenaires de développement plus de transparence et de coordination afin que tous les fonds extérieurs mobilisés pour répondre à la crise soient enregistrés dans le Budget de L'Etat.

L'emploi est lourdement affecté. Une augmentation brutale des pertes d'emploi est observée, en particulier dans les secteurs tertiaire et secondaire. Les mesures d'appui à l'économie, particulièrement pour les petites entreprises, risquent d'être insuffisantes pour mitiger l'impact de la crise.

Détérioration du capital humain. Le Capital Humain, un des piliers essentiels du Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREDD) du Gouvernement, est très négativement affecté. La pandémie arrive dans un contexte de développement fragile, où les indicateurs socio-économiques n'arrivent pas à suivre le rythme de l'expansion démographique. A cela s'ajoute une crise sécuritaire et humanitaire, ainsi que de graves inégalités liées au genre. Le COVID-19 fragilise encore plus les perspectives de développement du capital humain: (i) près de 4 millions d'enfants ne vont plus à l'école ; (ii) la mobilisation entière du secteur de la santé a des conséquences négatives sur des programmes essentiels comme la vaccination ; et (iii) la crise économique va augmenter la pauvreté à un moment où la période soudure va accroître le nombre de personnes en besoin d'assistance alimentaire de plus de 70%, pour atteindre 1,3 million dans les prochains mois. Le COVID-19 approfondie la vulnérabilité des populations et fragilise encore plus leur résilience.

La protection sociale joue un rôle essentiel dans la réponse du Gouvernement. Les réponses de protection sociale annoncées correspondent à 1,3% du PIB. La capacité à concrétiser ces mesures efficacement, de façon coordonnée, transparente et en temps voulu, sera essentielle pour le succès de la réponse auprès des populations les plus vulnérables.

Introduction

Ce rapport du Système des Nations Unies, mené par le PNUD et l'UNICEF en étroite collaboration avec toutes les agences des Nations Unies, fournit une **analyse rapide** de l'impact de la crise du COVID-19 au Mali. L'analyse se concentre sur deux aspects essentiels :

1. **L'impact sur l'économie en général**, avec un accent particulier sur les aspects macro-économiques, la gestion des finances publiques, et l'emploi et les moyens de subsistance;
2. **L'impact sur le développement du capital humain**, notamment sur la santé, la nutrition et la sécurité alimentaire, l'éducation et la protection sociale. La résilience et le genre sont inclus de façon transversale.

Ce rapport met l'accent sur le capital humain, en raison de son importance pour le développement du pays, et de sa vulnérabilité face à la crise sanitaire et économique actuelle.

Cette étude rapide est fondée sur la revue de nombreux rapports nationaux, régionaux et internationaux, ainsi que sur des entretiens avec des acteurs clés au sein du système des Nations Unies, Gouvernement, patronat, et des jeunes. Les statistiques nationales utilisées viennent principalement de [l'Institut National de la Statistique](#) (INSTAT).

Des observations indépendantes faites sur le terrain par les Nations Unies ont aussi été utilisées. Afin d'évaluer la perception des jeunes sur le COVID-19 et son impact, une enquête à laquelle plus de 1 600 jeunes ont répondu a été réalisée à l'aide de la plateforme [U-Report](#). Dans la mesure du possible, toutes les sources d'informations ont été référencées à l'aide de liens internet pour faciliter l'accès des lecteurs aux sources d'informations utilisées pour l'analyse.

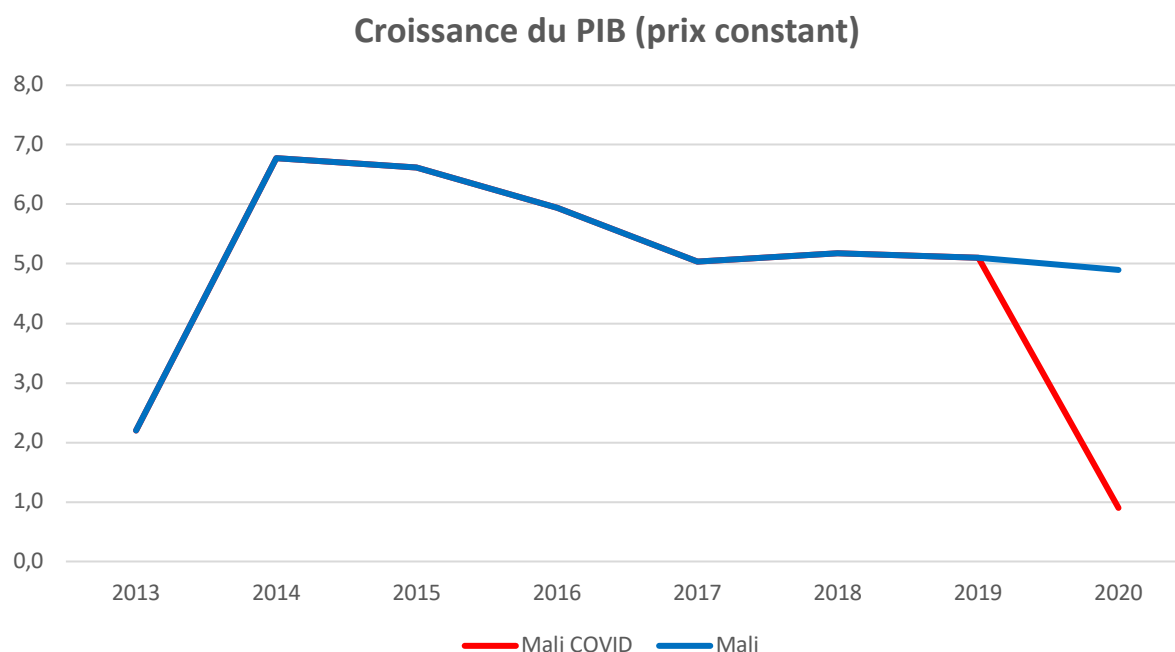
Cette analyse rapide a pour objectif de compléter les analyses faites par le FMI et la Banque Mondiale. Cette analyse marque la première phase d'une évaluation plus approfondie que le système des Nations Unies conduira dans les mois à venir. Cette seconde phase inclura des collectes de données parmi les ménages et ira au-delà du capital humain, pour se concentrer sur tous les secteurs principaux du Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable ([CREDD](#)) du Mali, ainsi que le suivi de l'impact du COVID-19 sur les Objectifs de Développement Durable.

Partie I : L'impact sur l'économie

1. Vue d'ensemble

L'impact économique du COVID est désastreux pour le Mali avec une croissance très en baisse attendue en 2020. La croissance économique pour 2020 va chuter de 5% à 0,9% ([FMI, Staff Report May 2020](#)). Cela signifie que la croissance annuelle tombera bien en dessous du taux de croissance moyen de la population nationale de 3%, ce qui poussera encore plus de Maliens dans la pauvreté. Cette chute de la croissance va augmenter le taux de pauvreté de 2,7%, ce qui correspond à presque 800 000 nouveaux pauvres¹.

Le montant de la chute du PIB nominal projeté après deux mois de crise correspond à ce qui aurait été nécessaire pour éradiquer la pauvreté au Mali. En terme nominal, la chute du PIB correspond à une perte de 490 milliards de FCFA (PIB nominal 10 917 milliards pré-crise versus une nouvelle estimation du PIB post-crise 10 427 milliards). Ce montant est équivalent à ce que le Gouvernement [estime](#) comme l'effort d'investissement nécessaire pour éradiquer la pauvreté, mesuré par sa profondeur, c'est-à-dire le déficit collectif moyen des dépenses des pauvres par rapport au seuil de pauvreté pour l'ensemble de la population. En 2018, ce montant était estimé à 480,9 milliards de FCFA.



Source : FMI Staff Report, May 2020

¹ Voir section Capital Humain – données Banque Mondiale bureau pays. Le seuil national de pauvreté est estimé à 181 000 FCFA.

La combinaison de plusieurs facteurs affecte l'activité économique du Mali :

- (i) la perturbation des échanges et des chaînes de valeur affecte les exportateurs de produits de base et les importations;
- (ii) la réduction des flux de financement étranger (baisse des investissements directs étrangers, aide étrangère, envois de fonds des migrants, revenus du tourisme) ;
- (iii) l'impact sanitaire direct de la propagation du virus (le nombre de personnes infectées et le nombre de décès) ; et
- (iv) les perturbations causées par les mesures de confinement et d'atténuation imposées par le gouvernement et la réponse des citoyens (voir encadré page suivante).

Ces facteurs ont un impact direct sur : (i) les finances publiques ; (ii) le commerce international ; (iii) les transferts des migrants ; et (iv) l'emploi et les moyens de subsistances des ménages.

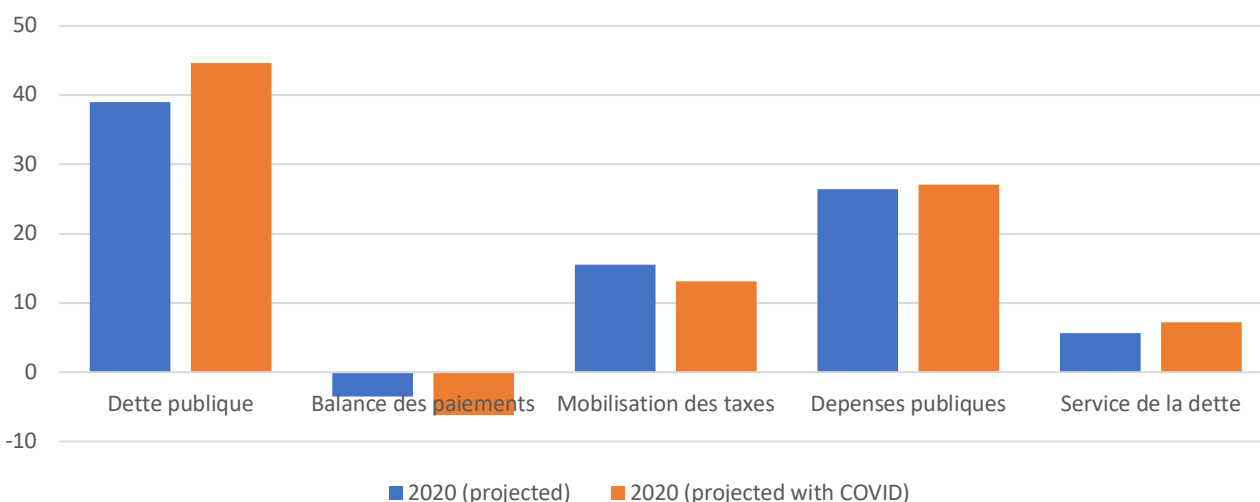
2. Finances publiques

Décrochage par rapport aux critères de convergence de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Le 27 avril, les chefs d'État de l'UEMOA ont adopté une déclaration [suspendant](#) temporairement l'application du Pacte de l'Union pour la convergence, la stabilité, la croissance et la solidarité entre ses pays membres. Cette suspension permet aux pays membres d'augmenter temporairement leur déficit budgétaire global et d'accéder à un soutien extérieur supplémentaire de la part des donateurs en réponse à la crise du COVID-19.

Sur les cinq critères de convergence de l'UEMOA, le Mali ne respectera plus que 2 critères : (i) le taux d'inflation annuel (inférieur à 3%) ; et (ii) le ratio de l'encours de la dette publique rapporté au PIB (inférieur à 70%). La situation par rapport aux trois autres critères va se dégrader :

- Le ratio du **solde budgétaire** global, dons inclus, va chuter de -3% à -6,2% du PIB (critère UEMOA : supérieur ou égal à -3%)
- Le ratio de la **masse salariale** sur recettes fiscales va augmenter de 37% à 47% (critère UEMOA : ne pas excéder 35%)
- Le **taux de pression fiscale** va chuter de 15,5% à 13,3% (critère UEMOA : supérieur ou égal à 20%).

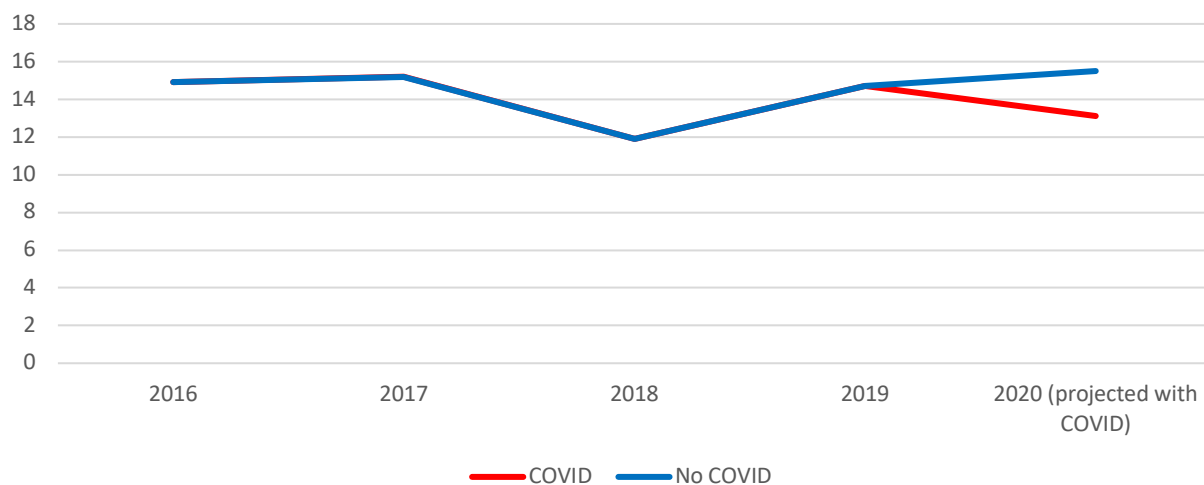
Impact du COVID sur les indicateurs économiques clés (% du PIB)



Source : FMI Staff Report, May 2020

La contraction économique représente une lourde perte de revenus pour l'Etat, ce qui retardera encore plus les progrès vers les Objectifs de Développement Durable. Bien que le taux de pression fiscale au Mali soit encore loin d'atteindre l'objectif de 20% du PIB fixé par l'UEMOA, le Mali était sur une tendance positive encourageante avec un taux de pression fiscale passant de 11,9% en 2018 à 14,7% en 2019. Une nouvelle amélioration à 15,5% était attendue en 2020 (équivalent à 1 694 milliards de FCFA). Avec la baisse de l'activité économique et les mesures d'allègement et d'exonération fiscales, le taux de pression fiscale est désormais estimé à 13,3% (équivalent à 1 389 milliards de FCFA, soit un manque à gagner de 305 milliards de FCFA). A ceci s'ajoutent des recettes non fiscales qui devraient également baisser, passant de 1,3% du PIB à 0,8% du PIB, engendrant une autre perte estimée à plus de 50 milliards de FCFA. Au total, la perte de recettes fiscales et non fiscales correspond à 2,7% du PIB.

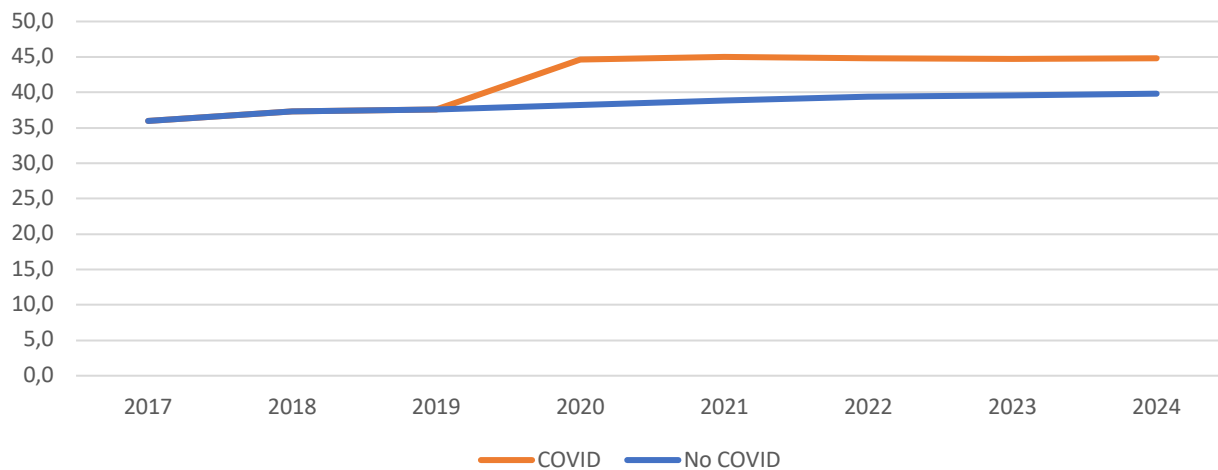
Taux de pression fiscale (% du PIB)



Source : FMI Staff Report, May 2020

Augmentation de la dette pour les générations futures. La suspension du paiement de la dette accordée par le G20 au Mali se traduit par une liquidité supplémentaire estimée à 10 millions de dollars américains pour les 6 prochains mois (avril-septembre 2020). Cette mesure a donc eu un impact positif immédiat sur les liquidités disponibles pour le gouvernement pour faire face à la crise. Cependant, cette suspension n'est qu'un report. Une des conséquences de la crise est l'augmentation de la dette publique, qui va passer de 39% du PIB à 45% du PIB cette année. Cette augmentation de la dette est un des impacts majeurs de la crise du COVID sur le moyen et long terme.

Impact du COVID sur la dette publique (% PIB)



Source : FMI Staff Report, May 2020

La bonne gestion des finances publiques va être essentielle. Le FMI a répondu très rapidement à la demande d'appui du gouvernement malien. Il n'a fallu que 30 jours entre la demande de facilité de crédit de la part du gouvernement (31 mars 2020) et l'approbation par le Conseil du FMI d'un crédit de 200 millions de dollars au titre de la facilité de crédit rapide (30 avril 2020). Le FMI avait également approuvé un allègement de la dette de 6 mois à 25 pays à faible revenu (dont le Mali) le 13 avril 2020.

Le suivi de la transparence et de l'opérationnalisation de la réponse est nécessaire. La rapidité et l'ampleur exceptionnelles de la réponse du FMI (équivalente à 5% du budget de l'État), ainsi que la [levée des critères de convergence](#) de l'UEMOA, vont bousculer l'approche traditionnelle pour garantir la transparence, la participation du public et le contrôle budgétaire. Les nouveaux résultats de l'[Enquête sur le Budget Ouvert](#) 2019 indiquent des problèmes persistants de transparence, de participation et de contrôle budgétaire au Mali.

À la lumière de ces préoccupations, le gouvernement s'est engagé dans sa lettre d'intention au FMI à présenter trimestriellement un rapport sur les dépenses de ces fonds, à commander une **vérification indépendante et rigoureuse** de ces dépenses dans un an et à publier ses résultats. Le **gouvernement adoptera également un budget supplémentaire 2020** intégrant toutes les dépenses liées au COVID et publiera régulièrement sur son site Web de la documentation sur les grands projets de marchés publics, ainsi qu'une validation ex post de la livraison de même que le nom des entreprises récompensées et le nom de leur propriétaire(s) bénéficiaire(s).

En complément de cette mesure, il est **nécessaire de suivre l'utilisation et l'impact réel des mesures politiques**. Ceci est particulièrement important car ces mesures visent à atténuer l'impact sur les plus vulnérables. Au niveau du contrôle budgétaire, cela impose un comité dédié dans le Parlement nouvellement élu pour exercer un contrôle de la réponse. Au niveau opérationnel, cela signifie suivre l'impact de la crise à travers :

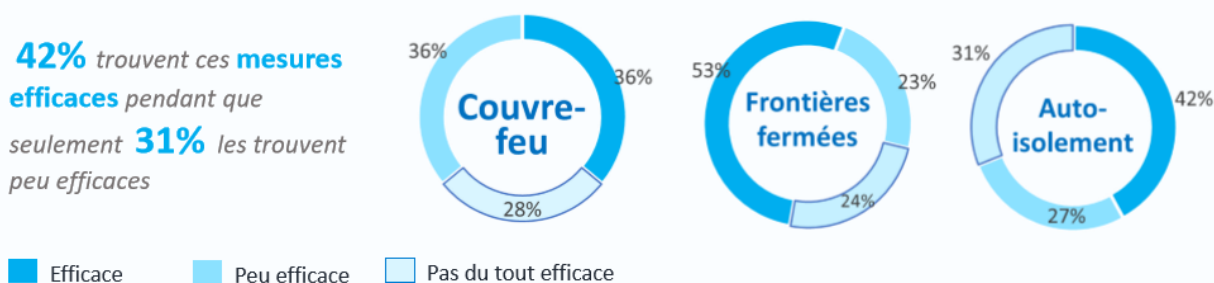
- (i) **des enquêtes de suivi à haute fréquence** ; et
- (ii) **tirer parti de la présence des Nations Unies sur le terrain** et des mécanismes de cluster (Groupes de Coordination Humanitaire) de manière coordonnée pour être les «yeux et les oreilles» sur le terrain et compléter la réponse du gouvernement malien avec des informations en temps réel pour répondre de manière agile.

Enregistrer dans le budget de l'Etat tous les soutiens financiers extérieurs mobilisés : Actuellement, la majorité de l'aide au développement ainsi que de l'aide humanitaire n'est pas enregistrée dans le budget de l'Etat. En plus des crédits du FMI, une grande quantité de fonds supplémentaires devrait être mobilisée pour soutenir la réponse du Mali (par exemple via le Humanitarian Response Plan -HRP- des Nations Unies). Il est essentiel d'appuyer le Secrétariat à l'Harmonisation de l'Aide (SHA) à mettre en place un mécanisme efficace pour enregistrer toute l'aide extérieure annoncée et décaissée afin de soutenir le contrôle budgétaire par le Parlement et l'institution supérieure de contrôle. Le gouvernement s'est déjà engagé à adopter un budget supplémentaire 2020 pour intégrer tous les fonds et dépenses liés au COVID. La **coordination des partenaires pour garantir l'exhaustivité de ce budget supplémentaire sera essentielle.**

Le Gouvernement a réagi très rapidement à l'émergence de la pandémie par des mesures de confinement préventif. Celles-ci ont été mises en place depuis mi-mars 2020 et incluent : (i) la suspension des vols commerciaux (sauf les vols de fret), (ii) la fermeture des frontières terrestres, (iii) un couvre-feu de 21h00 à 5h00, (iv) la suspension de tous les rassemblements publics, (v) l'interdiction des rassemblements sociaux, sportifs, culturels et politiques de plus de 50 personnes, (vi) la fermeture des discothèques et des bars, et (vii) la fermeture des écoles (initialement prévue jusqu'au 9 mai). Les horaires de travail dans l'administration publique ont été réorganisés pour se terminer plus tôt (à 14h30), afin de protéger les fonctionnaires. Les marchés restent ouverts de 6h00 à 16h00, pour éviter des perturbations dans l'approvisionnement de la population en produits de base.

Après une évaluation de ces mesures et de l'évolution de l'épidémie, le **Gouvernement a annoncé le 8 mai 2020 les mesures suivantes** : (i) le port obligatoire du masque dans les espaces publics ; (ii) la prorogation jusqu'au 2 juin de la fermeture des écoles primaires, secondaires et supérieures ; et (iii) la levée du couvre-feu sur l'étendue du territoire national.

Perception des jeunes suite aux mesures prises par le gouvernement



Source : [Enquête U-Report](#) sur la perception des jeunes sur le COVID-19 réalisée 1-3 Mai 2020

3. Commerce international

Le Mali est tributaire de la fluctuation du prix de l'or et du coton sur les marchés internationaux qui sont clés pour son économie : au niveau mondial, l'or s'apprécie, mais le coton est en chute libre. La valeur totale des exportations et des importations de biens et services pour l'économie du Mali représente 57% du PIB. Les [exportations](#) représentent 23% du PIB du Mali. Les principales exportations et leur part [respective](#) sont l'or (62%), le coton (11%) et le bétail (8%). Les principales destinations d'exportation du Mali sont l'Afrique du Sud (780 M \$), la Suisse (578 M \$), l'Inde (137 M \$), le Burkina Faso (116 M \$) et le Bangladesh (111 M \$). L'ampleur des conséquences du COVID-19 chez les partenaires commerciaux du Mali devrait perturber les circuits d'approvisionnement et entraîner des retards dans la mise à disposition des entrants aux producteurs céréaliers et cotonniers, les quantités disponibles des marchandises

qui rentrent dans la composition des produits finis étant jugées insuffisantes. La disruption du commerce international a donc un impact majeur sur l'économie du pays.

Depuis janvier 2020, le [prix de l'or](#) a augmenté de près de 15%, montrant sa valeur refuge. Cependant les prix sont très volatils. Les mesures vigoureuses prises par les banques centrales au niveau international pourraient soutenir le cours dans les mois à venir, ce qui peut être en faveur du Mali. Cependant la perturbation du transport aérien et l'arrêt de l'activité de certaines raffineries vont très certainement limiter les exportations d'or. Il est donc **difficile de prévoir dans quelle mesure le Mali bénéficiera de l'appréciation de l'or.**

Quant au [prix du coton](#), il s'est effondré de près de 25% depuis janvier 2020. Les cours du coton à l'international sont fortement impactés par la chute brutale de la demande entraînée par la fermeture des magasins de vêtements et de textile, ainsi que des industries intervenant dans ce secteur. Ce contexte est renforcé par un stock déjà important au niveau mondial, aggravant ainsi la tendance baissière des cours.

On ne sait pas encore dans quelle mesure l'appréciation du prix de l'or compensera la perte des exportations de coton. Ce qui est certain, c'est que les prévisions de recettes dans le budget de l'Etat ont été directement impactées en raison de la part importante de l'or et du coton dans les recettes fiscales.

4. Transferts de fonds provenant des migrants

Les envois de fonds des migrants maliens, particulièrement ceux vivant en France et Italie, jouent un rôle majeur dans les moyens de subsistance des ménages. Les envois de fonds représentent [6% du PIB malien](#) (2018). Ceci correspond à plus 565 milliards de FCFA². Les envois de fonds des migrants aident les familles à assurer leurs dépenses alimentaires et de santé et à subvenir à leurs besoins essentiels. Dans une moindre mesure, ils contribuent aussi à faciliter l'investissement, l'accès au crédit, et le remboursement des dettes.

L'augmentation massive du chômage en Europe risque d'affecter particulièrement les migrants maliens et faire chuter les envois de fonds. Ce déclin aura un impact économique majeur pour les familles les plus vulnérables. Pendant une crise économique, les [travailleurs migrants sont plus vulnérables](#) au risque de perte d'emploi que les travailleurs nationaux. Par exemple, pendant la crise financière mondiale de 2008, le taux de chômage moyen des travailleurs nés à l'étranger dans les 28 pays de l'Union Européenne est passé de 11,1% en 2007 à 16,4% en 2009, ce qui était nettement supérieur à l'augmentation constatée chez les travailleurs nationaux. La crise économique actuelle en Europe est beaucoup plus importante que celle de 2008. C'est la raison pour laquelle il est très probable que les transferts de fonds des migrants maliens vont diminuer. La Banque Mondiale estime que les envois de fonds vers l'Afrique subsaharienne vont [diminuer de plus de 20% en 2020](#).

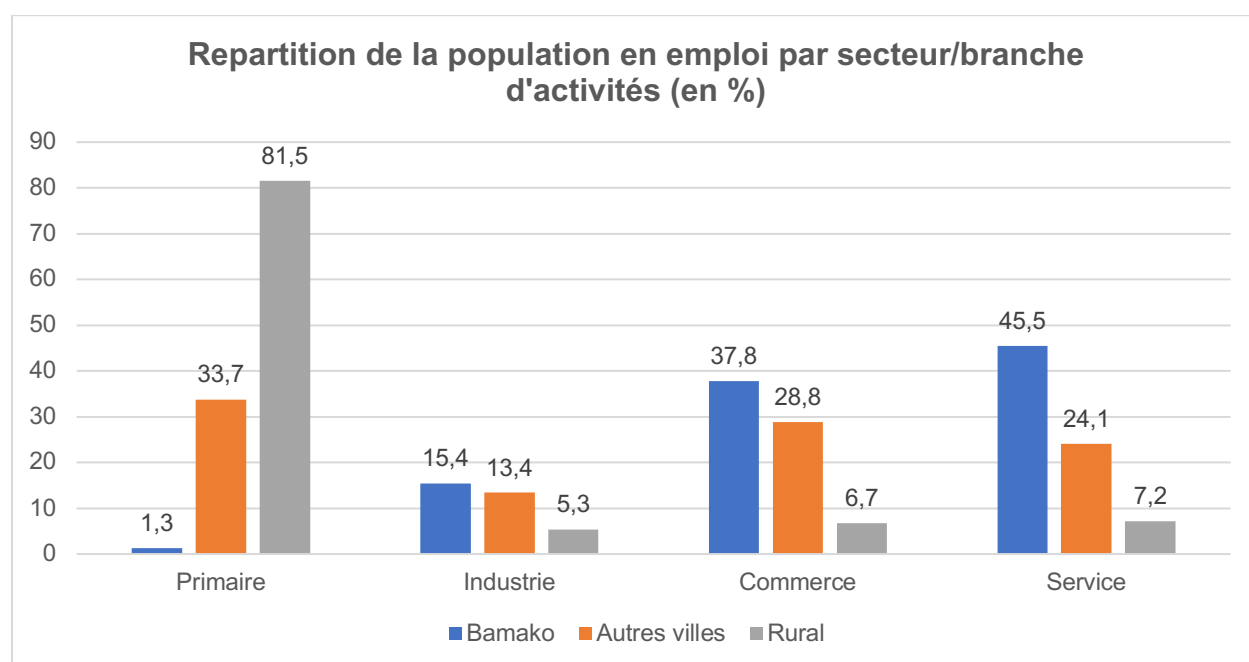
² 2018 PIB nominal = 9.426 milliards de FCFA

5. Emploi et moyens de subsistance

Multiplication du chômage technique et perte massive d'emplois dans les activités économiques et dans les couches sociales les plus affectées. La contraction de la demande mondiale, la perturbation consécutive des approvisionnements en marchandises qui rentrent dans la composition des produits finis et en biens intermédiaires, les mesures barrières et le couvre-feu qui ont suivi, ont accentué le ralentissement économique, voire l'arrêt sans précédent de nombreuses activités économiques obligeant les entreprises à recourir au mieux à du chômage partiel et au pire à des licenciements massifs.

Les résultats d'une enquête préliminaire commanditée par le Conseil national du patronat du Mali (CNPM) font notamment état d'une augmentation brutale des pertes d'emploi, en particulier dans les secteurs tertiaire et secondaire. Sur environ 200 entreprises/groupements interrogés dans les services assurance-banque, hôtellerie-tourisme-billetterie-restauration, industrie de transformation, énergie/distribution, le CNPM a reporté une perte de 4 296 emplois sur 8 476 enregistrés (50%). Les pertes de chiffre d'affaires subies sont évaluées pour l'instant à 21%.

Effet particulièrement négatif sur l'emploi dans le secteur tertiaire avec des conséquences disproportionnée pour les femmes. Bien qu'il n'y ait pas encore de données sur l'impact réel de la crise, les statistiques sur l'emploi permettent de faire des projections sur l'impact différencié en termes de secteur affecté et selon les sexes, les âges et les milieux géographiques. Au Mali, la vaste majorité des emplois est dans le [secteur informel](#). En zone rural, plus de 80% de la population travaille dans le secteur primaire. En zone urbaine, particulièrement à Bamako, le [secteur tertiaire](#) est la source principale d'emplois avec 83% des personnes travaillant dans le commerce et les services.



Source : INSTAT, EMOP, mars 2020, tableau II.4

Ce secteur a été particulièrement affecté par les mesures de restriction de mouvement, en particulier parmi les toutes petites entreprises (TPE) et les petites et moyennes entreprises (PME).

L'impact du couvre-feu a été immédiat sur les activités nocturnes dans lesquelles de nombreux emplois sont rémunérés à la nuit ou à la semaine : les agents de sécurité et le personnel de service dans les bars, boîtes de nuit et restaurants. La complémentarité avec d'autres activités de jour a aussi entraîné un effet négatif de grande ampleur. En effet, l'arrêt d'activité dans les boîtes de nuit/hôtels/restaurants a dû affecter directement les activités de jour dans le secteur des brasseries et des sociétés de nettoyage qui emploient principalement les femmes.

L'impact sur l'emploi des femmes est très disproportionné, dans la mesure où les femmes sont beaucoup plus représentées dans les activités [d'hébergement et de restauration](#) (71% des travailleurs) et les activités de commerce de détail (63%). Ces deux secteurs d'activité, particulièrement en zone urbaine, ont été lourdement affectés par la crise. Les jeunes de 15 à 35 ans qui occupent un emploi informel sont aussi disproportionnellement plus affectés car ils représentent 69% des emplois informels du secteur hôtels- restaurants. L'impact sur les moyens de subsistance des femmes sera aussi plus lourd dans la mesure où le [salaire moyen](#) des femmes est deux fois moins élevé que celui des hommes.

Des entretiens individuels conduit par ONU Femmes parmi des femmes dans le secteur économique au Mali indique que presque toutes les femmes interviewées ont perdu leurs revenus à cause de la pandémie. Ces entretiens montrent que 20% des femmes ont dû arrêter leurs activités économiques parce qu'elles ne pouvaient plus transformer les matières premières, exporter, faire les activités qui nécessitent le regroupement comme la teinture. Par ailleurs, à cause de la limitation des voyages entre les différents pays limitrophes du Mali, la demande a considérablement diminué étant donné qu'une partie importante du chiffre d'affaires des femmes proviennent de ces pays.

Il est peu probable que la levée du couvre-feu à partir du 9 mai se traduise systématiquement par le rétablissement complet des activités affectées et le retour des personnes à leurs emplois perdus.

Difficultés financières avec les banques. La très forte contraction de l'activité économique a conduit les entreprises à une perte de 21% de leur chiffre d'affaires, selon les premiers résultats de l'enquête commanditée par le CNPM citée plus haut. En l'absence de reprise et d'amélioration de la demande, le seul rééchelonnement des dettes pourra difficilement régler les difficultés financières des entreprises. Les banques deviennent plus frileuses pour de nouveaux prêts, même face à des clients plus crédibles dont les motivations paraîtront suspicieuses au regard de la conjoncture.

Analyse des mesures d'accompagnement prises par le gouvernement. Pour l'instant, les mesures prises par l'Etat malien sont essentiellement d'ordre social. Selon le patronat, il y a un **risque que les mesures prises par le gouvernement pour relancer l'activité économique et l'emploi soient insuffisantes**. Ceci risque de pénaliser le Mali face à d'autres pays africains comme le Cameroun et le Sénégal qui, ont adopté des mesures beaucoup plus importantes pour soutenir l'emploi et l'économie.

Les **trois mesures principales** prises pour soutenir l'économie sont les suivantes :

1. Le **Fonds de Garantie du Secteur Privé** sera doté d'un montant de 20 milliards de FCFA destiné à garantir les besoins de financement des PME/PMI, des industries et de certaines grandes entreprises affectées par la pandémie.
2. Des **remises d'impôts**, au cas par cas et secteur par secteur, bénéficiant aux entreprises privées impactées par les mesures de prévention du COVID-19, en l'occurrence les secteurs les plus sinistrés comme les filières touristiques (hôtellerie, voyages et restauration), culturelles et les transports, afin de protéger les emplois.
3. Les **crédits** de toutes les entreprises sinistrées seront restructurés et des orientations seront données aux banques, afin que les entreprises maliennes puissent bénéficier des concessions accordées par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

Mais le **faible volume d'activités qui caractérise les TPE et PME ne leur assure pas un accès effectif aux bénéfices de ces mesures**. En effet, si l'Etat renonce pour un temps à l'impôt sur le bénéfice industriel et commercial, l'entreprise, pour en bénéficier doit vendre et avoir un profit. Actuellement, l'ampleur de la contraction de l'activité économique est loin de permettre aux TPE et PME les plus affectées de remplir cette condition.

Pour des questions d'efficacité, de transparence et la nécessité de rendre des comptes sur l'usage de l'argent donné, les représentants des différentes organisations du secteur privé expriment fortement le besoin d'être associés dans la gestion du Fonds de Garantie du Secteur Privé.

Partie II : L'impact sur le Capital Humain

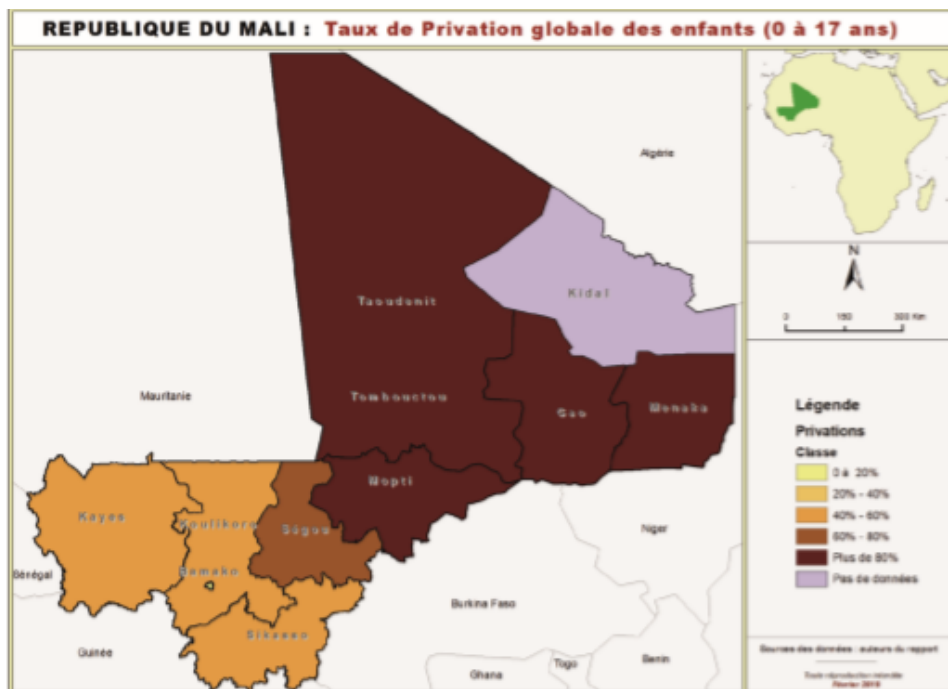
La pandémie du COVID-19 arrive dans un contexte de développement fragile, où les indicateurs socio-économiques ne suivent pas le rythme de l'explosion démographique. Dans les 30 prochaines années, la population va doubler, passant de 20 millions aujourd'hui à plus de [40 millions](#) d'ici 2050. Dans un contexte de situation sécuritaire fragile, de pauvreté élevée, d'extrême vulnérabilité aux chocs et de ressources limitées pour financer le développement, les indicateurs socio-économiques avant la crise du COVID-19 ne suivaient déjà pas le rythme de l'expansion démographique. Par exemple, en chiffres absolus, il y a aujourd'hui [plus](#) d'enfants mal nourris et non vaccinés qu'il y a 30 ans. L'explosion démographique signifie également que le nombre [d'emplois](#) créés chaque année (moins de 50 000 emplois) ne peut pas absorber l'offre de main-d'œuvre (300 000).

C'est dans ce contexte qu'il faut apprécier l'impact du COVID-19 sur le capital humain. La crise fragilise encore plus les perspectives de développement du pays. L'[indice du capital humain](#) montre que le Mali a l'un des plus faibles indices au monde, se classant 154ème sur 157 pays. Les carences en matière de santé et d'éducation sont des facteurs clés de la sous-performance du pays dans l'indice du capital humain. A cela s'ajoutent de **graves inégalités entre les sexes**. [L'indice d'inégalité entre les sexes](#) au Mali est un des plus élevés au monde, avec une valeur de 0,676, ce qui le classe le Mali 158 sur 162 pays.

Les effets directs et indirects de l'épidémie compromettent encore davantage le développement de ce capital et les **progrès vers les Objectifs de Développement Durable**, en particulier sur (i) les maladies transmissibles, l'espérance de vie et le renforcement du système de santé (ODD 3.1 et 3.2; 3.3, 3.4, 3.7, 3.8, 3.c. and 3.d), (ii) l'éducation (ODD 4), (iii) la faim, l'extrême pauvreté et la sécurité alimentaire (ODD1, ODD2), (iv) le travail décent et la croissance économique (ODD 8), (v) l'égalité des sexes (ODD 5), (vi) la réduction des inégalités (ODD 10), et (vii) la paix, la justice et les institutions efficaces (ODD 16) .

La crise va pousser 800 000 personnes de plus dans la pauvreté. Le [niveau de pauvreté](#) dans le pays est très élevé : 44 % de la population vit sous le seuil de pauvreté national (soit 8,5 millions de personnes) avec d'importantes variations entre les zones rurales (54%) et les zones urbaines (4% à Bamako et 25% dans les autres villes). La pauvreté non-monnaire, ou multidimensionnelle (privation de biens non monétaires comme éducation, eau, santé...), est encore plus élevée. Parmi les enfants (0-17 ans) la [pauvreté non-monnaire](#) est en moyenne de 54% - et plus de 80% dans les régions de Mopti, Tombouctou, Gao et Meneka³. Les disruptions causées par le COVID-19, notamment dans le domaine de l'éducation, vont accroître encore plus la pauvreté non-monnaire.

³ Privations Multidimensionnelles et Pauvreté des Enfants au Mali – UNICEF – Octobre 2018



Sur la base de l'Enquête Harmonisée des Conditions de Vie des Ménages⁴, et en utilisant le seuil de pauvreté national, les projections faites par la Banque Mondiale⁵ montrent que la chute du PIB à 0,9% va entraîner une **augmentation de la pauvreté de 2.7%, soit presque 800 000 pauvres additionnels**. En utilisant le seuil international de pauvreté de 1,90US\$, le taux de pauvreté subira une augmentation estimée de 2,3%.

La crise accroît les risques de protections et de violences liés au genre. Le Mali compte 240 000 [personnes déplacées internes](#), dont la majorité vit dans les communautés d'accueil, sur des sites spontanés. Le pays accueille également 29 800 réfugiés et demandeurs d'asiles vivant dans les communautés villageoises et dans les centres urbains. L'émergence de la pandémie du coronavirus vient exacerber la vulnérabilité de ces populations aux besoins humanitaires multiples et crée d'importants risques de protection. Ceux-ci sont liés à la protection des civils et à la [réduction des mouvements des forces de maintien de la paix](#), la perturbation des services publics et de l'accès à l'assistance humanitaire, la restriction de la liberté de mouvement et le déplacement forcé, l'augmentation des stigmatisations et des tensions communautaires, l'augmentation des violences liées au genre, les abus et exploitations contre les enfants et la réduction de l'accès aux autres services de santé essentiels à la protection de la population.

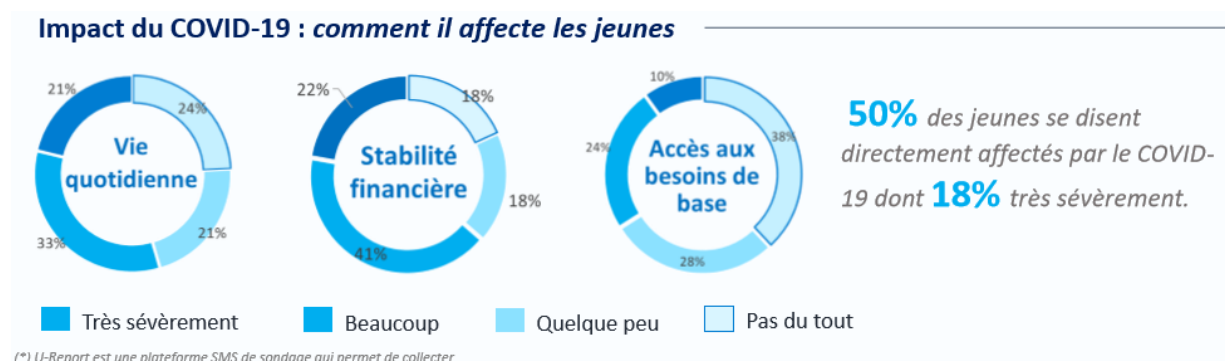
La violence basée sur le genre (VBG) est très répandue au Mali. Selon le [DHS 2018](#), la moitié des femmes (49 %) de 15-49 ans en union ou en rupture d'union ont subi à n'importe quel moment des actes de violence émotionnelle, physique et/ou sexuelle. Les dispositions prises par le Gouvernement malien pour riposter au COVID-19 risquent d'accroître les inégalités de Genre et VBG. Bien qu'il soit trop tôt pour disposer de données complètes, il existe déjà de nombreuses

⁴ EHCVM – 2019 – non publié

⁵ L'équipe des Nations Unies est très reconnaissante à l'équipe pays de la Banque Mondiale pour avoir partagé leur analyse préliminaire sur l'impact de la crise sur la pauvreté au Mali.

informations très préoccupantes concernant une augmentation de la violence à l'égard des femmes dans le monde en conséquence aux impacts socioéconomique du COVID 19.

Les restrictions à la liberté de mouvement, combinées à la peur, à la tension et au stress liés à la maladie, et aux impacts négatifs sur les revenus des ménages, font que les risques de violence augmentent. Les femmes sont également plus vulnérables à la fragilité économique pendant les contraintes de confinement et de déplacement, pour des raisons qui incluent leur représentation beaucoup plus importante dans les emplois du secteur informel au Mali. L'impact sur les femmes veuves mérite aussi une attention particulière.



Source : [Enquête U-Report](#) sur la perception des jeunes sur le COVID-19 réalisée 1-3 Mai 2020

1. Santé

Le Mali fait partie des cinq pays au monde où la « charge » de morbidité/ mortalité est la plus importante. Le COVID-19 risque d'aggraver encore plus cette situation. Environ 70 000 années de vie ajustées sur l'incapacité⁶ (AVAI) pour 100 000 habitants sont perdues chaque année. Les maladies transmissibles, néonatales, maternelles et nutritionnelles représentent plus de 70% de la « charge » globale. En moyenne, environ 160 000 femmes et enfants de moins de 5 ans meurent chaque année (soit environ 400 décès par jour). La mortalité due au COVID est encore très faible, avec moins de 30 décès signalés depuis le premier décès enregistré fin mars (données au 6 mai 2020). Cependant, la mortalité est probablement sous-déclarée en raison de la sous-détection des cas et de la capacité limitée de tests. Il est probable que la crise entraînera une augmentation des AVAI si la transmission communautaire et la propagation du COVID-19 ne sont pas contrôlées en temps opportun et si la continuité des services de sauvetage pour les mères et les enfants est compromise.

⁶ Les années de vie ajustées sur l'incapacité (AVAI) est un indicateur utilisé en économie de la santé. Cet indicateur intègre les notions de mortalité et de morbidité. Il permet d'estimer le nombre d'années de vie en bonne santé, perdues à cause d'une incapacité ou d'un décès prématuré. Il représente donc la « charge » d'une maladie exprimée en tant que nombre d'années perdues dû à une mauvaise santé, incapacité ou décès prématuré.

La crise du COVID-19 doit se mesurer dans le contexte du système de santé au Mali. Avant que le coronavirus n'affecte le pays, le secteur de la santé souffrait (i) d'une insuffisance de ressources financières et humaines ; (ii) de capacités institutionnelles et d'infrastructures limitées ; et (iii) de systèmes d'information sanitaire faibles. Les dépenses du secteur public pour la santé ont été historiquement très basses. Dans le budget de l'État de 2020, le secteur était doté de 5,2% du budget global, comme dans les années précédentes (loin de l'objectif d'Abuja de garantir que 15% des dépenses publiques soient allouées à la santé). En moyenne, le pays compte 0,6 personnel de santé (infirmières, médecins) pour 1 000 habitants, vs 2,3 pour 1 000 selon la norme de l'OMS. En outre, la distribution géographique du personnel est très inégale : Bamako a près de 2 personnels pour 1 000 contre moins de 0,3 à Taoudénit, Gao, Sikasso and Mopti. [L'évaluation](#) externe conjointe (EEC) du Mali a aussi relevé des lacunes en termes de surveillance des maladies infectieuses et de résistance aux antimicrobiens, de préparation aux épidémies et de riposte.

La crise du COVID a eu l'effet d'une vague de fonds sur le système de la santé. Depuis que le virus a frappé le pays en mars 2020, l'ensemble du système de santé et du personnel a été mobilisé pour répondre à la crise, perturbant ainsi la continuation des activités sanitaires de base. En réponse à l'épidémie, le Ministère de la Santé et des Affaires Sociales (MSAS) est en train de mettre en œuvre un plan d'action national autour de cinq stratégies : (1) prévention ; (2) gestion des cas et rupture de la chaîne de transmission ; (3) réponse multisectorielle ; (4) santé ; et (5) communication. Ce rapport n'entre pas dans les détails de la situation car des [mises à jour quotidiennes](#) sont données par le MSAS. Les points saillants des défis posés par l'épidémie sont les suivants :

- **Capacité de testage limitée** (à peu près 100 tests par jour sont réalisés et centralisés à Bamako) ;
- **Manque de matériels, équipements de protection, kits et équipements de prise en charge** du COVID-19 dans les centres de santé à travers le pays (par exemple, le pays dispose pour le moment de moins de 60 ventilateurs) ; et
- **Insuffisance dans l'identification des contacts** des personnes infectées.

L'accès aux services et prestations de santé publique se sont considérablement dégradés pour les Maliens :

- **Interruption des services de base.** Ceci est particulièrement notoire dans le domaine de la vaccination, qui est un bon indicateur indirect pour les autres programmes essentiels de santé publique. Les nombreuses [rumeurs](#) et la peur des utilisateurs des services de santé d'être contaminés lors de la fréquentation des structures sanitaires, ont entraîné une certaine méfiance de la population vis-à-vis de l'utilisation des services de santé de façon générale et des services de vaccination en particulier.
- Les **observations faites par les équipes des Nations Unies** dans les régions et à Bamako⁷ ont fait l'état d'interruptions/disruptions importantes. Certaines de ces

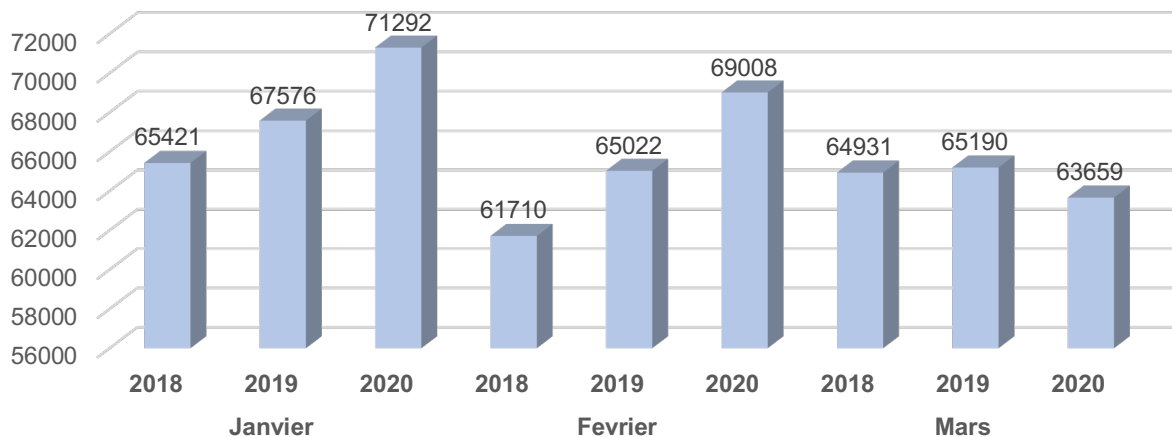
⁷ Observations réalisées par les équipes conjointes de l'UNICEF, OMS et du PEV dans 4 régions et 6 communes de Bamako durant la période 10 avril au 1er mai 2020.

observations incluent :

- Fermeture pendant 2 semaines du Centre de Santé de référence (Hôpital de District) de Kayes, une des régions les plus pauvres ;
- Une baisse marquée du nombre des enfants vaccinés dans les Centres de Santé Communautaires (CSCoM) des grandes agglomérations de Kayes, Sikasso et Bamako ou certains CSCoM sont passés de 100 enfants vaccinés par séance à 50, toutes vaccinations confondues ;
- L'augmentation des paiements directs par les patients (par exemple, le matériel de protection n'étant pas suffisamment disponible, il a été observé que la mère devait acheter la paire des gants pour faire vacciner son enfant) ;
- L'arrêt des visites à domicile par les relais communautaires et la réduction du nombre de prestataires dans les formations sanitaires (travail par alternance) ;

Ces observations ont été confirmées par une **nette baisse du nombre d'enfants ayant reçu leur dose de Penta 3⁸ dans les structures sanitaires** en mars 2020. Une réduction notable du nombre d'enfants vaccinés au cours du 1^{er} trimestre de 2020 comparés au 1^{er} trimestre des deux années précédentes a été enregistrée, très remarquable pour les mois de février et mars 2020. La comparaison en incluant le mois d'avril pourrait être encore plus édifiante (données pas encore disponibles).

Comparaison entre enfants vaccinés au penta 3 au 1er trimestre des années 2018, 2019 et 2020



Source : DVD-MT 2018-2019 et DIHS2 2020

L'arrêt des campagnes de vaccination de masse risque de faire resurgir des épidémies. Depuis janvier 2020, le pays a signalé des flambées/épidémies de maladies infectieuses majeures, notamment la fièvre jaune, la fièvre de la vallée du Rift (RVF), la fièvre hémorragique de Crimée-Congo (CCHF), la dengue et la rougeole. En plus des disruptions/interruptions enregistrées dans les services de routine, plusieurs campagnes de vaccination essentielles pour

⁸ Diphtérie, coqueluche, tétanos, hépatite B et Haemophilus influenza de type B.

réduire la morbidité et la mortalité chez les femmes et les enfants n'ont pas pu avoir lieu. Par exemple, **plus de 3 millions d'enfants de moins de 5 ans n'ont pas pu être vaccinés contre la polio** durant une campagne qui était prévue en avril 2020. Cette campagne est pour le moment reportée à juin, mais elle sera peut-être encore repoussée suivant l'évolution de l'épidémie de COVID-19. Ces retards font courir un **risque majeur de la résurgence de la polio** pour le Mali (qui est déjà un pays à grand risque de polio), ainsi qu'un risque sur les efforts globaux pour éradiquer cette maladie sur le continent et dans le monde⁹. En plus de la polio, d'autres campagnes de vaccinations ont été retardées¹⁰.

L'approvisionnement en vaccins au niveau national est aussi affecté à cause de l'arrêt des vols commerciaux internationaux. Le Mali est actuellement en rupture de Vaccin Anti Amaril (fièvre jaune) au niveau central alors que 363 800 doses couvrant 5 mois de consommation devraient dans les conditions normales être déjà disponibles pour le pays.

La réduction du nombre des prestataires dans les formations sanitaires et l'arrêt des visites à domicile des relais communautaires ont aussi négativement affecté la capacité de **surveillance des maladies à déclaration obligatoires**.

Bien qu'il n'y ait pas de données actualisées sur les autres programmes sanitaires essentiels, comme **l'accès à la planification familiale ou les soins VIH**, il est probable que ces programmes vitaux souffrent des mêmes disruptions constatées que pour la vaccination.

La sévérité de l'impact de la crise sanitaire sur le système de la santé demande une réflexion politique sur la réponse à la pandémie. En l'espace de 40 jours, l'épidémie de COVID-19 a mis à jour la capacité limitée du système de santé à faire face à la crise et assurer la continuité de la santé publique pour la population. Ceci soulève d'importantes questions quant à la balance et la meilleure réponse sanitaire possible à apporter. Une réflexion sur les coûts et bénéfices constatés jusqu'à présent mérite d'être menée pour déterminer comment aller de l'avant.

Dans l'immédiat, toutes les **actions en rapport avec le COVID devront prendre en compte trois dimensions** : (1) Prévenir la transmission et assurer une prise en charge de qualité ; (2) Assurer la continuité des services de santé et de nutrition pour réduire la morbidité et mortalité des groupes de population les plus vulnérables (e.g. assurer la disponibilité des marchandises

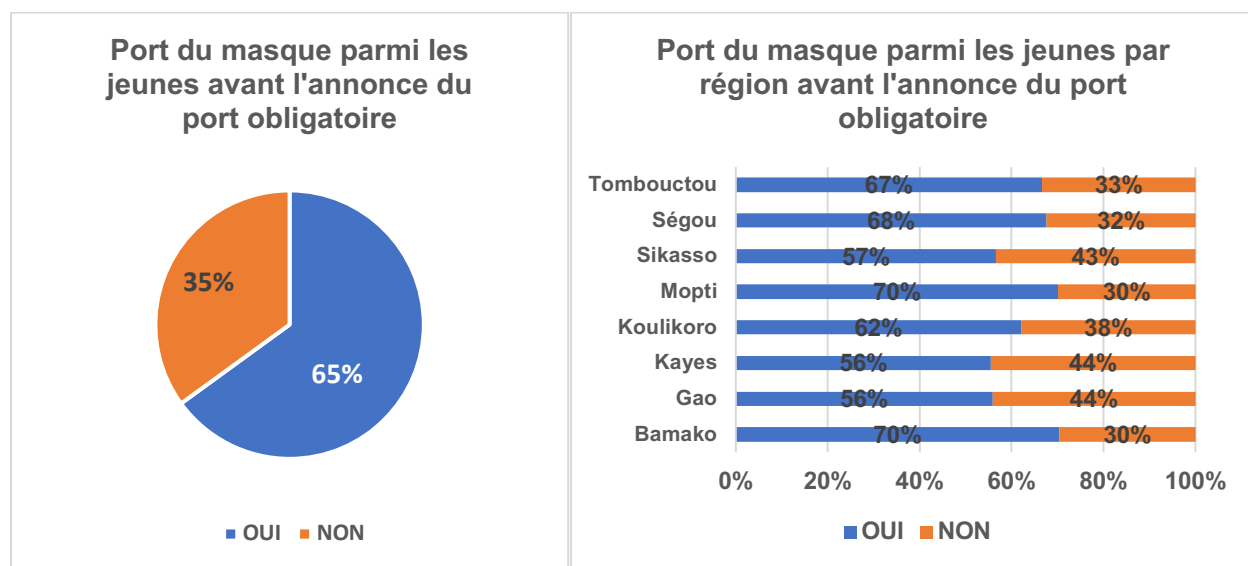
Les ménages disposent d'installation limitée pour le lavage des mains

Le lavage des mains est une action hygiénique importante qui permet d'éviter la transmission du coronavirus. Le DHS 2008 indique que 61 % de la population ne disposent que d'une installation limitée pour le lavage des mains, c'est-à-dire sans disponibilité de savon ou de l'eau et 14 % disposent d'une installation qualifiée d'élémentaire, c'est-à-dire avec de l'eau et du savon.

⁹ Ceci est particulièrement inquiétant dans un contexte où l'immunité collective demeure encore faible (en témoigne le cas de PVDVC actuellement en investigation dans la région de Menaka). L'analyse de risque de polio faite au 1er trimestre 2020 fait apparaître 45 districts à risque élevé (échelle de 1-3) sur les 75 districts que compte le Mali, soit environ 60%. Il s'agit des districts de région du Nord (Ségou, Mopti, Tombouctou, Taoudeni, Gao, Kidal, Menaka) et Bamako.

¹⁰ La campagne de vaccination néonatale contre le tétanos qui ciblait 80 000 femmes en âge de procréer devait avoir lieu du 29 mars au 7 avril 2020 et a été retardée. La campagne de vaccination de 20 000 enfants contre la rougeole dans la Commune 4 du District de Bamako planifiée en mars a été annulée.

qui rentrent dans la composition des médicaments et produits médicaux, y compris l'appui au système d'approvisionnement, surveillance de la distribution des marchandises rentrant dans la composition des médicaments et produits médicaux pour minimiser les ruptures de stock aux différents points de prestation de services de santé et de nutrition); et (3) Préparer le système de santé à mieux supporter et résister à l'impact de l'épidémie.



Source : [Enquête U-Report](#) sur la perception des jeunes sur le COVID-19 réalisée 1-3 Mai 2020

Protection des groupes à vulnérabilités spéciales

Certains groupes de population qui ne peuvent être atteints par les mécanismes habituels de livraison de biens et services, comme les personnes en **milieu carcéral**, doivent faire l'objet d'un suivi et appui actif dans la mise en œuvre du plan de réponse au COVID-19 à tous les niveaux.

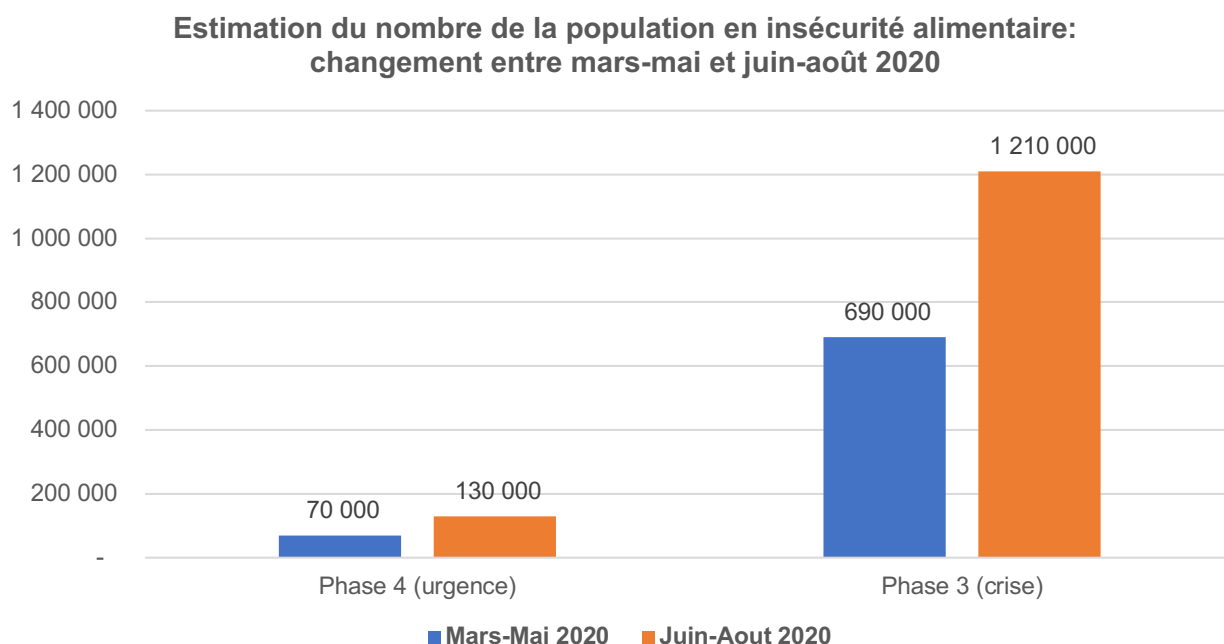
Concernant le milieu carcéral, les difficultés de mesures de distanciation sociale mettent en évidence les risques liés aux droits des détenus, notamment en matière de santé et d'information. Le maintien de la santé requiert une attention particulière eu égard à la surpopulation et ce, à la fois pour l'intérêt des personnes privées de liberté et le personnel pénitentiaire.

Dans le domaine de la justice les mesures de distanciations préventives par rapport au COVID-19 ont été prises à travers la décongestion des prisons par des remises partielles ou totales de peine concernant 1 447 détenus y compris des femmes, le transfert de 200 détenus des prisons de Bamako vers d'autres prisons à l'intérieur du Mali, et la suspension d'audiences publiques.

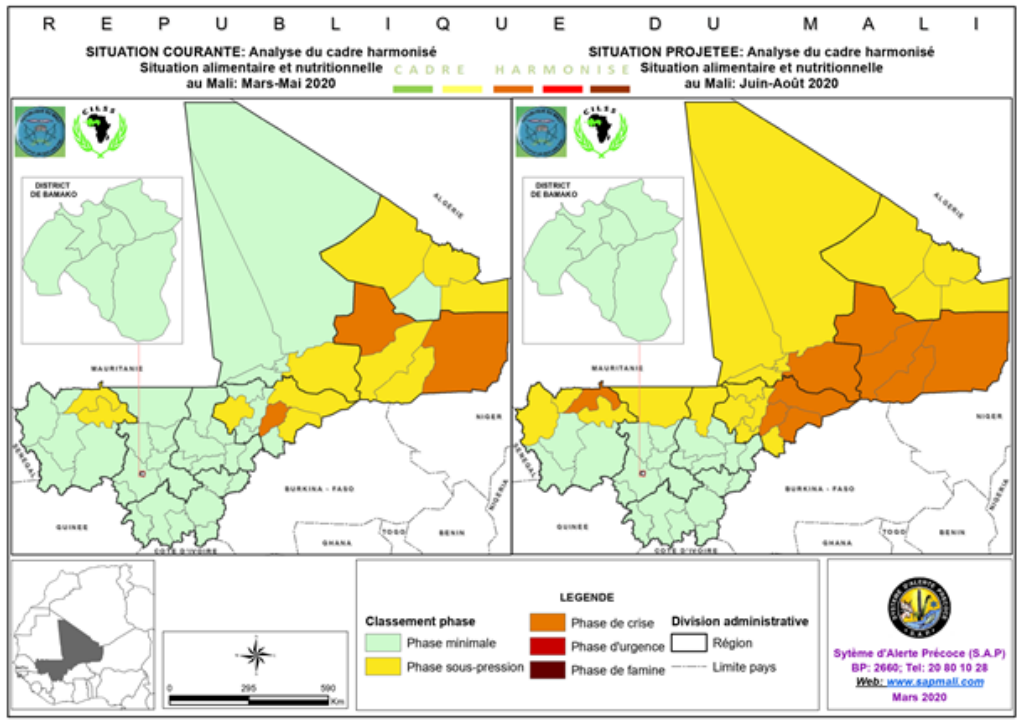
2. Sécurité Alimentaire et Nutrition

Le COVID-19 frappe le Mali dans un contexte de situation alimentaire fragile qui va largement se dégrader à l'approche de la période soudure. Il y a actuellement 760 000 personnes en besoin d'assistance alimentaire (en phase 3 et 4 dans l'analyse du cadre harmonisé). Plus de 70% de cette population est concentrée à Mopti, Gao et Kayes. Avec l'approche de la période soudure, les prévisions faites *avant* que le COVID-19 n'affecte le pays, indiquent une [augmentation](#) de 77% de l'effectif de la population qui aura besoin d'assistance alimentaire, passant à 1,3 millions pour la période juin-août 2020.

L'insécurité alimentaire *aigüe* (phase 4) se concentre surtout dans les régions de conflit du centre et du nord (Mopti, Gao/Ménaka, Tombouctou, Kidal) et une partie de la bande saharienne (région de Kayes) à cause des mauvaises récoltes de 2019 dans cette zone. **L'insécurité demeure le principal facteur** structurel de l'insécurité alimentaire, mais aussi de la capacité de fournir des services sociaux de base.



Source : Cadre Harmonisé



Le COVID-19 risque de renforcer encore plus l'insécurité alimentaire. Plusieurs facteurs de risque liés à l'épidémie menacent la sécurité alimentaire : (i) la baisse de l'activité économique, (ii) la baisse des revenus de transferts des migrants, (iii) les coûts de transaction en hausse, (iv) la demande intérieure faible, et (v) la perturbation des approvisionnements des marchés locaux en denrées alimentaires domestiques et importées à cause de la fermeture de certaines frontières (Algérie, Mauritanie).

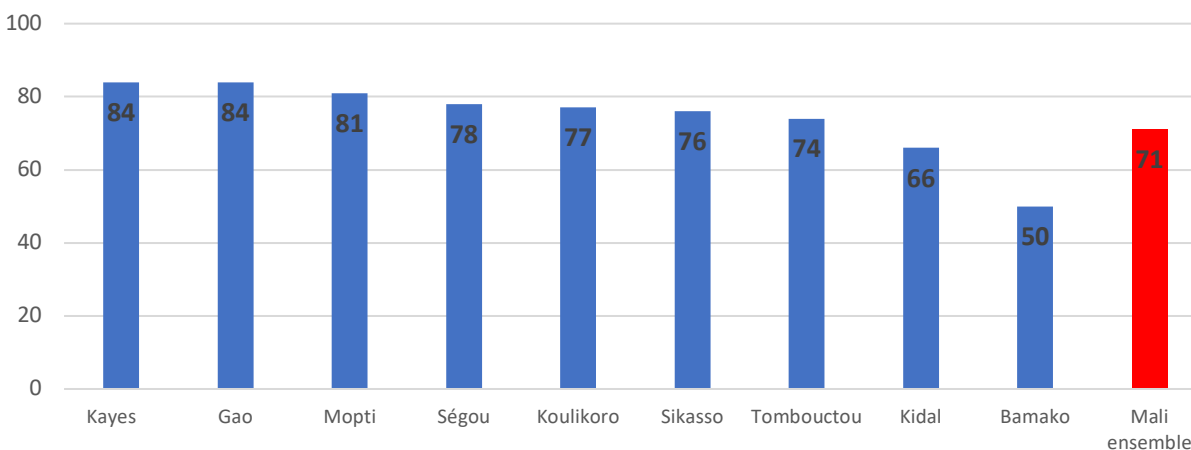
Une augmentation prononcée des prix des denrées alimentaires, qui pourrait avoir un effet dévastateur sur la sécurité alimentaire, n'a pas encore été constatée. En moyenne, 71% des dépenses des ménages au Mali sont consacrées à l'alimentation, variant de 50% à Bamako à plus de 80% dans les régions de Kayes, Gao et Mopti. Les ménages sont donc très vulnérables à la hausse des denrées alimentaires.

L'Observatoire des Marchés Agricoles ([OMA](#)), qui suit le prix des denrées alimentaires à travers le pays de manière quotidienne, n'a constaté qu'une augmentation modérée des prix. Cette tendance des prix à la hausse provient de plusieurs facteurs comme l'évolution saisonnière ascendante des prix, la pression de la demande en relation avec le mois de Ramadan et les effets du COVID-19.

Cependant, des hausses de prix importantes ont été observées pendant le mois d'avril dans les régions de Gao, Tombouctou et Menaka sur les prix de produits importés et sur le carburant, de l'ordre de 20% à 30%. L'OMA a enregistré une (i) baisse des prix des céréales maliennes exportées vers les pays voisins et (ii) une baisse de l'offre des principales denrées alimentaires

locales et des denrées alimentaires importées (sucre, lait et riz importé)¹¹. Ceci semble indiquer que pour le moment, par rapport à l'impact du COVID-19, c'est plutôt la diminution de l'offre qu'il faut craindre que l'augmentation des prix, notamment consécutive à la fermeture des frontières avec l'Algérie et la Mauritanie, le ralentissement de la circulation des denrées importées et le comportement spéculatif des commerçants.

Part des dépenses d'alimentation des ménages par région



Source : EMOP 2019

L'impact économique de la crise sur les ménages pourrait augmenter de manière significative le nombre de personnes en besoin d'assistance alimentaire. Le PAM (VAM, bureau régional) estime qu'en tenant compte de la détérioration des revenus, notamment en milieu urbain, et de l'inflation sur les produits importés, que le nombre de personnes en insécurité alimentaire sévère au Mali pourrait se situer entre 2,17 millions et 2,7 millions¹², soit une augmentation entre 0,83 à 1,36 millions de personnes de plus que les prévisions du Cadre Harmonisé pour la période juin-août 2020. Dans le cadre de la révision à mi-parcours de l'appel à financement humanitaire, le cluster Sécurité Alimentaire (qui regroupe tous les acteurs de la Sécurité Alimentaire) a établi sa cible à 2,4 millions.

Il est aussi à craindre que la **chute des exportations des bovins, caprins et volailles**¹³ constatée par le Ministère de l'élevage en mars et avril 2020, qui est une source de revenu importante pour les ménages en zone rurale, fragilise leur situation alimentaire.

Les données préliminaires du système de suivi de la situation de sécurité alimentaire montrent une détérioration de la consommation alimentaire des ménages. L'enquête mVAM (mobile Vulnerability Analysis and Mapping) réalisée à distance entre le 17 avril et le 5 mai 2020 auprès de 972 ménages indique une détérioration de la consommation alimentaire des ménages de 6 points par rapport à la dernière évaluation nationale réalisée entre février et début mai 2020. Ces premières analyses soulignent également les principales préoccupations des ménages,

¹¹ Observatoire des Marchés Agricoles - bulletin de la deuxième quinzaine du mois d'Avril 2020.

¹² Update on the impact of Covid-19 on food and nutrition security in West and Central Africa

¹³ Données du Ministère de l'élevage fournies par la FAO

notamment la pénurie de nourriture (55%), la peur de tomber malade (26%), le manque/les problèmes d'argent (13%), le manque de travail (12%), l'augmentation des prix des denrées alimentaires (12%) et le manque de marchandises agricoles - engrais, semences, petits outillages en lien avec le démarrage prochain de la campagne agricole d'hivernage (9%).

En termes de stratégies adoptées pour répondre à leurs besoins essentiels et/ou atténuer les éventuels impacts négatifs de la situation actuelle du COVID-19, les ménages disent dépenser leurs économies/épargne (38%), adopter des mesures barrières et suivre les directives des autorités administratives/sanitaires (20%), recourir à plus de crédit en espèces (14%), réduire les dépenses non alimentaires (12%) et dépendre de l'aide des parents/amis/voisins (6%)

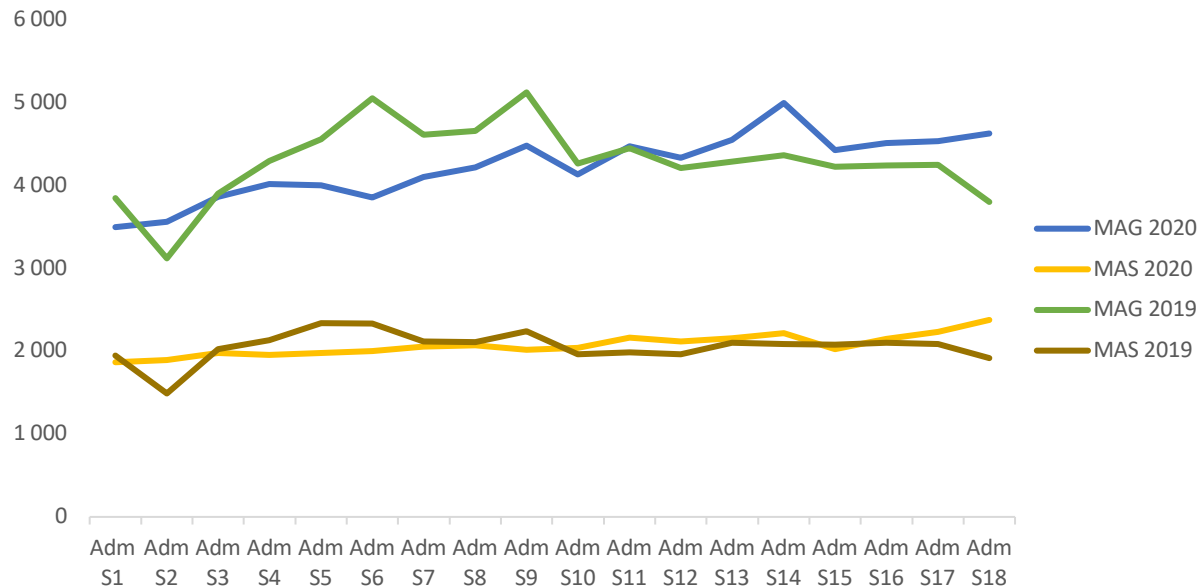
Les mesures de restriction de mouvements affectent la capacité logistique des acteurs humanitaires. La chaîne d'approvisionnement de la nourriture des zones de production vers les zones de consommation ou vers les zones vulnérables est un facteur déterminant de la sécurité alimentaire. Les mesures restrictives prise par le gouvernement et la fermeture des frontières, ainsi que la peur suscitée par le virus auprès de certains acteurs de la chaîne logistique (camionneurs), impactent la capacité de livraison pour certaines organisations. Par exemple, le PAM a rapporté des contraintes liées au retard avec le dépotage des conteneurs à Lomé qui affecte l'arrivée des biens au Mali et la disponibilité des vivres pour les bénéficiaires. Le PAM a également noté que certains transporteurs (pour le moment seulement à Kayes) ont refusé de faire les distributions des produits nutritionnels, surtout aux cliniques par crainte du risque de transmission de la maladie.

L'impact de la crise du COVID-19 sur la nutrition risque d'aggraver une [situation nutritionnelle](#) des enfants au Mali déjà très fragile avec à peu près 10% des enfants de moins de 5 ans souffrant d'émaciation (malnutrition aigüe, ce qui correspond au seuil d'alerte de l'OMS, 20% d'insuffisance pondérale et presque 30% de retard de croissance (malnutrition chronique).

La situation nutritionnelle est le résultat de multiples facteurs, dont l'insécurité alimentaire et nutritionnelle (alimentation non suffisamment nutritive), mais aussi des habitudes alimentaires et d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants non optimales, la morbidité élevée (e.g. la malaria, les diarrhées ou les infections respiratoires aiguës) ou le manque d'accès à l'eau et l'assainissement, qui favorise ces maladies. Dans le contexte du COVID-19, différents facteurs sont donc susceptibles d'avoir un impact négatif sur la nutrition : (i) l'augmentation de l'insécurité alimentaire ; (ii) la détérioration des pratiques de soins ((indisponibilité des mères/pourvoyeurs de soins -mise en quarantaine, décès, etc.-...)) ; et (iii) la détérioration de la capacité des structures de santé et de leur accessibilité. Cette détérioration conduirait à l'augmentation des morbidités conduisant à la dénutrition et l'éventuelle difficulté à prendre en charge les cas de malnutrition aigüe.

Un changement dans les indicateurs nutritionnels ne se constate généralement que quelques semaines après un choc. Il n'est donc pas étonnant que les données sur le nombre d'admissions pour le traitement de la malnutrition aigüe sévère dans les unités sanitaires du pays ne montrent pas pour l'instant de changement par rapport aux années précédentes. Ainsi au cours des 18 premières semaines épidémiologiques de 2020, le niveau d'admission dans les structures sanitaires reste comparable à celui des années précédentes.

Evolution MAS et MAG SE 1 à 18 - bulletins hebdomadaires



Afin de faire face à l'impact potentiel et constaté du COVID-19 sur la nutrition et la sécurité alimentaire du pays, les actions suivantes auront un rôle important à jouer :

- Augmenter les **distributions alimentaires** au travers du Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) et des partenaires de développement, en assurant des critères de ciblage harmonisés et la coordination des ciblage à travers le Système de Registre Unifié (voir ci-dessous protection sociale) ;
- Renforcement de **l'intégration des questions nutritionnelles** dans les politiques de sécurité alimentaire et notamment le plan national de réponse : travail avec le CSA sur la distribution de rations nutritives (et pas seulement caloriques), en priorisant les femmes enceintes et allaitantes et les enfants ;
- **Suivre l'évolution des prix** à travers l'OMA (voir p 17) ;
- En l'absence de possibilité d'enquêtes SMART (Standardized Monitoring and Assessment of Relief and Transitions), **suivre l'évolution de la situation nutritionnelle** à travers la triangulation de divers outils : données mVAM ; données d'utilisation des services, suivi du dépistage ;
- Maintenir les approches de **prévention de la malnutrition aigüe** (supplémentation nutritionnelle et en micronutriments, couplée à la sensibilisation sur l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant) ;
- Mettre à l'échelle les **approches communautaires** de prise en charge de la malnutrition aigüe pour pallier l'éventuelle défaillance du système de santé ;

- **Renforcer le cadre de coordination conjoint** de la réponse alimentaire et nutritionnelle d'urgence et des filets sociaux, et particulièrement l'activation du Comité de Suivi du Plan National de Réponse.

3. Education

L'impact principal du COVID-19 a été l'arrêt de l'apprentissage de 3.8 millions d'enfants scolarisés. Depuis la fermeture des écoles le 19 Mars, 3,8 millions d'enfants scolarisés sont privés d'éducation (préscolaire, primaire et secondaire). Ceci se rajoute à 2 millions d'enfants qui n'étaient pas scolarisés avant la fermeture des écoles et qui n'ont désormais plus accès à des offres alternatives ou à l'intégration dans le système éducatif. Le Gouvernement avait annoncé la réouverture des écoles le 9 Mai, mais cette réouverture a été repoussée au 2 Juin. Cette fermeture prolongée va continuer d'augmenter les risques de déperdition et d'abandon scolaire, de démotivation des élèves et des parents, ainsi que la baisse continue du niveau de formation des élèves.

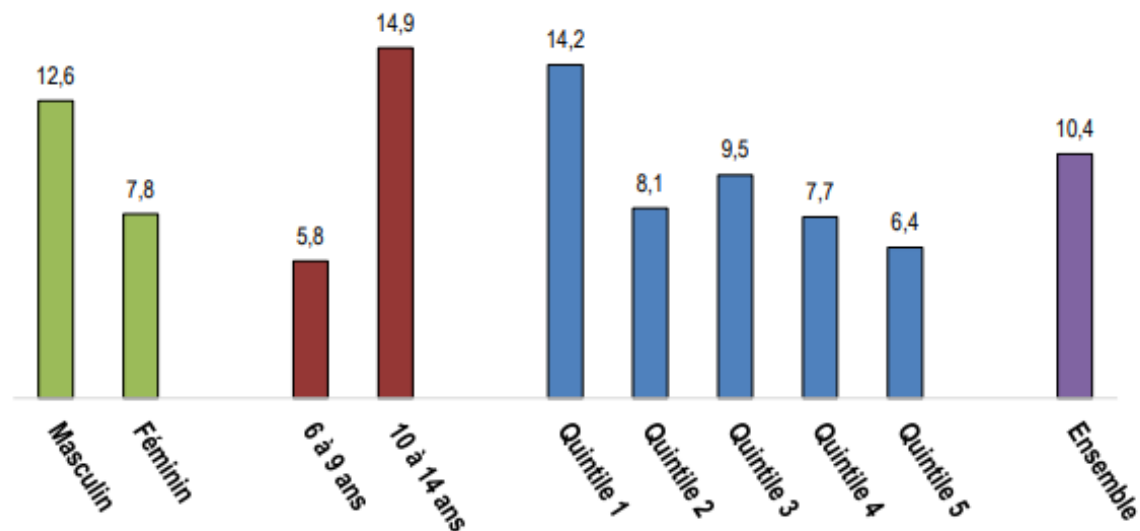
Le COVID-19 a frappé un système éducatif en état de crise. L'éducation souffre (i) d'une insuffisance de ressources financières et humaines et (ii) de capacités institutionnelles et d'infrastructures limitées. Les dépenses du secteur public pour l'éducation, comme pour la santé, ont été historiquement très basses. Dans le budget de l'État de 2020, le secteur était doté de 15% du budget global (loin de l'objectif global de garantir que 20% des dépenses publiques soient allouées à l'éducation). Depuis deux ans, l'enseignement a été très fortement perturbé par des grèves à répétition des professeurs. Si on additionne la fermeture des écoles entre le 19 mars et 2 juin et le nombre de jours de grèves enregistrées, les enfants scolarisés auront perdu près de la moitié de leur année scolaire. De plus, l'insécurité dans les zones en conflits avait déjà forcé la fermeture de plus de 1 200 écoles en 2020.

La fermeture des écoles a aggravé la situation des enfants les plus vulnérables. Près de 750,000 enfants dans les zones les plus pauvres ne bénéficient plus des programmes d'alimentation scolaire, qui jouaient un rôle clé pour leur sécurité alimentaire. De plus, la fermeture des centres d'apprentissage communautaires et des espaces d'apprentissage temporaires affecte directement les enfants vivant dans les zones touchées par la crise sécuritaire (560 000 personnes déplacées, rapatriées et enfants dans le besoin). De même, la fermeture de l'école a arrêté l'appui à l'éducation, présentant une motivation importante particulièrement pour les ménages les plus pauvres d'envoyer leurs enfants à l'école.

La fermeture des écoles pose un risque élevé d'abus, d'exploitation et de violence, en particulier pour les filles. Les [enseignements de la crise d'Ebola](#) montrent que les fermetures d'écoles peuvent entraîner une augmentation des violences sexuelles, des grossesses chez les adolescentes, du mariage des enfants, de l'exploitation et d'autres formes d'abus contre les adolescentes. Avant la crise du COVID-19, le travail des enfants de 6-14 ans était très élevé (8% chez les filles et 13% chez les garçons). La fermeture des écoles risque d'entraîner une augmentation de l'utilisation des enfants dans les travaux domestiques (travaux champêtres,

corvée d'eau pour les filles, garde d'enfants) et dans le travail dans d'autres secteurs, notamment les sites miniers, des sites extraction du sable et du gravier. Dans les zones de conflits, les risques d'enrôlement des enfants dans les mouvements armés sont aussi accrus.

Taux d'emploi des enfants de 6 à 14 ans par sexe, groupe d'âge et par quintile (%)



Source : EMOP 2019/2020, passage 3 (octobre – décembre)

Risque de paupérisation des professeurs, particulièrement parmi les écoles privées, communautaires et les medersa. A cause des difficultés de recouvrement des frais de scolarité liés à la fermeture de l'école, il est estimé que plus de la moitié des enseignants maliens (sans compter les enseignants de l'enseignement supérieur) risquent d'accumuler des retards de paiements voire de perdre leurs salaires. Ceci représente plus de 47 000 enseignants répartis entre les établissements privés, communautaires et les medersas.

La stratégie pour répondre à l'épidémie pose d'énormes défis de mise en œuvre. Le Ministère de l'Education a développé une stratégie articulée autour de deux axes principaux : (i) assurer la continuité des activités pédagogiques durant la période de fermeture des établissements scolaires ; et (ii) préparer la réouverture des écoles et le retour des enfants à l'école.

Pour assurer la continuité de l'enseignement à distance, le Ministère est en train de développer toute une panoplie d'outils pédagogiques (y compris enseignement à travers la radio et la télévision). Ceux-ci doivent être mis en œuvre à travers le pays, ce qui demande d'investir dans la coordination des initiatives, des contenus pédagogiques et leur diffusion tant au niveau national qu'au niveau régional. Pour préparer le retour des enfants à l'école, il faudrait par exemple y construire ou réhabiliter des infrastructures d'eau et d'assainissement, qui manquent dans la plupart des écoles. Pour l'instant, il n'y a pas de système de suivi pour estimer la couverture et l'efficacité de l'enseignement à distance.

La prolongation de la fermeture des écoles renforce le besoin d'accélérer la stratégie du Ministère de l'Éducation à travers des actions clés :

- **Continuité des activités pédagogiques** : (i) poursuivre le travail pour le développement d'offres alternatives d'éducation à distance ; (ii) continuer l'éducation à travers les moyens accessibles à la population comme la radio et la télévision ; (iii) mettre en place un système de suivi pour évaluer la couverture et l'efficacité des mesures d'enseignement à distance ; et (iv) appuyer la mise en place des mesures de motivation, avec des rations à emporter pour renforcer l'impact sur les enfants issus des ménages les plus vulnérables.
- **Préparer la réouverture des écoles et le retour des enfants à l'école** : (i) assurer le renforcement des infrastructures en matière d'hygiène et accès à l'eau, et des capacités des personnels en matière de prévention du COVID ; (ii) envisager un appui complet aux enfants (cours de rattrapage, éducation accélérée); (iii) faire des campagnes de retour à l'école avec des activités de sensibilisation et de mobilisation communautaire ; (iv) à travers toutes ces activités, porter une attention particulière aux filles et aux enfants les plus marginalisés et à risque d'abandon ; (v) utiliser les efforts en matière d'apprentissage numérique réalisés pendant le COVID pour améliorer la qualité de l'enseignement ; (vi) développer et intensifier l'appui et des interventions sensibles au genre en matière d'eau, hygiène et assainissement ; et (vii) mettre à l'échelle les filets sociaux liés à l'alimentation scolaire pour faciliter le retour à l'école particulièrement des enfants issus des ménages les plus vulnérables.

Impact négatif sur la Culture

La situation sanitaire due au COVID-19 affecte négativement les activités de toute la chaîne de valeur culturelle. Le Ministère de la Culture du Mali a estimé l'impact économique de la crise sur le secteur de la culture à 21 milliards FCFA sur la période de mars à septembre 2020. Cela affecte près de 11 000 artistes et acteurs culturels répartis sur l'ensemble du territoire.

4. Protection Sociale

Moins de 20 % de la population bénéficie d'une forme de protection sociale, que ce soit sous forme de régimes contributifs (par exemple, l'assurance maladie), ou par des régimes non contributifs (par exemple, les transferts d'argent, la distribution de nourriture en nature ou en bons). Dans la crise actuelle, ces derniers joueront un rôle essentiel pour : (i) éviter que les pauvres ne sombrent davantage dans la pauvreté ; et (ii) atténuer l'impact sur les 800 000 personnes supplémentaires qui risquent de tomber dans la pauvreté à la suite de la crise économique.

La protection sociale joue un rôle central dans la réponse du gouvernement face à la crise.

Reconnaissant le rôle central de la protection sociale, le gouvernement a annoncé les mesures de protection sociale suivantes, d'une valeur de 137 milliards de FCFA (1,3 % du PIB) :

- Allègement de la TVA sur l'électricité pendant 3 mois (9 milliards FCFA)
- Allègement tarifaire sur les importations de riz et de lait (7 milliards FCFA)
- Fonds spécial pour les ménages vulnérables (100 milliards de FCFA)
- Distribution alimentaire (15 milliards de FCFA)
- Soutien des factures de services publics pour les plus pauvres (7 milliards FCFA)

La capacité à concrétiser les mesures de protection sociale efficacement, de façon coordonnée et en temps voulu sera essentielle au succès de la réponse de la protection sociale. Parmi les **programmes de protection sociale** les plus importants figurent :

- (i) [Jigisemjiri](#) (qui profite à 80 000 ménages avec des transferts d'argent et des mesures complémentaires) ;
- (ii) distribution de nourriture (qui touche plus d'un million de personnes, principalement par l'intermédiaire du CSA et du WFP, en utilisant des biens en nature, de l'argent ou des bons) ; et
- (iii) programmes d'alimentation scolaire (dont bénéficient 750 000 enfants en âge d'aller à l'école, soit environ 20 % de tous les enfants scolarisés). Les programmes d'alimentation scolaire ne sont plus mis en œuvre depuis la fermeture des écoles en mars.

En outre, il existe plus de 20 interventions différentes de transfert d'argent mises en œuvre par les partenaires humanitaires et de développement dans tout le pays.

Parmi les mesures politiques annoncées par le gouvernement, la création **d'un Fonds spécial pour les ménages vulnérables est la mesure la plus importante** pour atténuer l'impact négatif de la crise sur les plus fragiles (100 milliards de FCFA ou plus de 160 millions de dollars). En effet, la taille du fonds spécial est supérieure à celle de l'ensemble du budget alloué à la protection sociale dans le budget de l'Etat pour 2020.

Le gouvernement a indiqué qu'il utilisera un tiers de ce fonds pour financer le programme Jigisemjiri, reconnaissant ainsi sa capacité à être étendu et ses résultats positifs sur la réduction de la pauvreté. **Il n'est pas encore clair comment les deux tiers restants du Fonds spécial seront utilisés.** Cela devrait être un point d'attention majeur dans les semaines à venir, notamment en termes de couverture géographique, de mécanismes de mise en œuvre, de critères de ciblage et de complémentarité avec d'autres programmes existants.

Compte tenu de la faible couverture et de la réactivité aux chocs limitée des programmes menés par le gouvernement, **il sera nécessaire d'exploiter les mécanismes de distribution de l'aide humanitaire** pour apporter rapidement une assistance aux populations les plus touchées. Les [enseignements tirés](#) de l'utilisation des interventions sociales de transferts d'argent pour répondre aux crises dans des contextes où les transferts d'argent humanitaires complètent les programmes gouvernementaux ont mis en évidence l'importance de trois questions essentielles :

- (i) disposer d'un critère de ciblage commun (identifiant les différents groupes cibles, besoins et mécanismes) ;
- (ii) identifier les besoins essentiels, les lacunes et l'adéquation des niveaux de transferts ; et
- (iii) coordonner les interventions et gérer les informations.

Sur cette base, les questions opérationnelles les plus urgentes à prendre en compte sont les suivantes

1. **Cartographier toutes les interventions de transferts sociaux en cours** pour comprendre qui fait quoi et où, afin de pouvoir utiliser des programmes humanitaires complémentaires. Ce mapping devrait s'appuyer sur le Cash Working Group dirigé par le ministère des affaires sociales, qui a été revitalisé pour améliorer la coordination des transferts monétaires et renouveler les partenariats et les synergies. L'expérience du Mali a en effet démontré le rôle complémentaire important que peuvent jouer les agences d'aide internationale dans des contextes où l'État a une capacité limitée à fournir des services (par exemple dans le nord du pays, touché par des conflits) ;
2. **Identifier les programmes de transferts sociaux qui sont prêts à s'étendre** pour (i) fournir une assistance supplémentaire aux bénéficiaires existants (extension verticale pour éviter que les pauvres ne tombent encore plus dans la pauvreté) et (ii) augmenter la couverture pour atteindre des bénéficiaires supplémentaires (extension horizontale des programmes existants pour atténuer l'impact sur les nouvelles personnes tombant dans la pauvreté) ;
3. **Harmoniser l'adéquation des transferts** entre tous les partenaires et programmes (c'est-à-dire adopter un panier de dépenses minimum commun, en envisageant un objectif nutritionnel par le biais des analyses Fill the Nutrient Gap (FNG) - combler le manque de nutriments-, afin de garantir que les valeurs des transferts d'argent assurent une réponse aux besoins spécifiques en poursuivant des objectifs multiples) ;
4. **Définir une stratégie de ciblage et d'assistance**, qui tienne compte des besoins spécifiques des différentes cibles et qui utilise des mécanismes de consultations communautaires ;
5. **Utiliser le Registre Social Unifié (RSU) pour enregistrer les bénéficiaires.** Tous les partenaires devraient utiliser et soutenir le déploiement du Registre Social Unifié (RSU) en tant qu'instrument de coordination essentiel pour partager les données et éviter les doublons avec les mêmes bénéficiaires. L'appui au RSU à ce stade est particulièrement important pour renforcer la capacité de réaction au choc du système de protection sociale du Mali. [L'utilisation du RSU](#) nécessitera des efforts concertés de la part de tous les acteurs car il devra faire face à des mises à jour régulières, à des changements dans la situation matérielle des ménages, à des déplacements de population et à la réticence à partager des informations personnelles dans les zones de conflit) ; et
6. **Renforcer la coordination interministérielle et la coordination des partenaires.** Ceci est particulièrement important compte tenu de la nature intersectorielle et multidimensionnelle des interventions de protection sociale, qui impliquent de nombreux ministères. Étant donné l'ampleur de l'impact de la crise sur la pauvreté, il est probable que les partenaires

humanitaires vont mobiliser des fonds importants pour fournir une assistance par le biais de transferts monétaires. Cela rendra encore plus complexe la coordination des interventions de protection sociale, ce qui nécessitera une plus grande coordination des partenaires à travers la division filets sociaux de la direction nationale de la protection sociale.

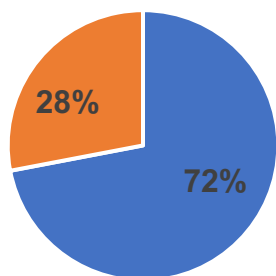
Le suivi de la mise en œuvre et de l'impact des mesures de protection sociale est essentiel pour alimenter le contrôle parlementaire de la réponse - et réaliser des ajustements en temps réel. La taille même du Fonds spécial et l'urgence de fournir un soutien remettront en question l'approche traditionnelle du système de gestion financière. Les situations d'urgence peuvent offrir un terrain fertile aux groupes d'intérêt pour utiliser les fonds publics à des fins privées, ce qui rend indispensable la reconnaissance et la baisse de la vulnérabilité à la corruption et aux abus. La [transparence budgétaire](#) dans la gestion du Fonds spécial est donc essentielle.

Le suivi de l'impact et le suivi en temps réel sont également importants pour permettre des mesures correctives et pour ajuster la réponse future. Par exemple, l'évaluation de l'efficacité des mesures en faveur des plus pauvres sera importante pour alimenter la réflexion du gouvernement sur l'opportunité d'étendre des mesures telles que l'exemption de TVA. L'exonération de la TVA à court terme sur la facture d'électricité a permis un allègement budgétaire immédiat pour les ménages des zones urbaines, en particulier à Bamako où l'électricité est le [quatrième poste](#) de dépenses non alimentaires des ménages. Dans les zones rurales, les dépenses en électricité sont minimales, car la plupart des ménages n'ont pas accès à l'électricité (3 % contre 72 % dans les zones urbaines). En outre, il sera important de surveiller les prix du marché et la disponibilité des biens, la chaîne d'approvisionnement et l'accès des plus vulnérables.

Un examen de la situation après la crise et des enseignements tirés, soutenu par un solide exercice de collecte et d'analyse des données, afin d'examiner l'efficacité, plus précisément les aspects liés au ciblage, aux mécanismes de mise en œuvre, au niveau et au type de transfert et à leur impact sur les plus vulnérables, sera essentiel pour alimenter le renforcement du système. Au-delà de l'examen des domaines à améliorer, cela permettra également d'identifier les bonnes pratiques qui pourraient être étendues.

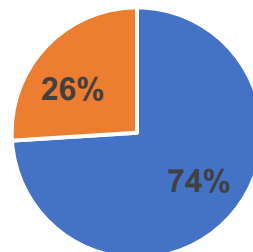
Le COVID-19 renforce les arguments en faveur d'une réforme fondamentale du système de protection sociale au Mali. S'appuyant sur le travail en cours pour renforcer le RSU, la crise est l'occasion de poursuivre la réforme du système de protection sociale du pays afin de garantir la préparation aux crises futures. Le gouvernement devrait investir dans le renforcement des systèmes de protection sociale existants afin de les rendre plus réactifs aux chocs à venir. Il s'agit notamment de poursuivre les efforts visant à mettre en place une plateforme intégrée pour une réponse coordonnée aux crises, en tenant compte des besoins différenciés. Cela signifie qu'il faut améliorer les systèmes de prestation des actions de développement et des actions humanitaires afin que les programmes de protection sociale puissent atteindre les personnes vulnérables plus rapidement, plus efficacement et de manière plus transparente, avec la possibilité de les intensifier en temps de crise.

Avez-vous peur de la maladie du COVID-19?



■ Oui ■ Non

Avez-vous confiance dans la capacité du Mali à gagner la lutte contre le COVID-19 ?



■ OUI ■ NON

Source : [Enquête U-Report](#) sur la perception des jeunes sur le COVID-19 réalisée 1-3 Mai 2020

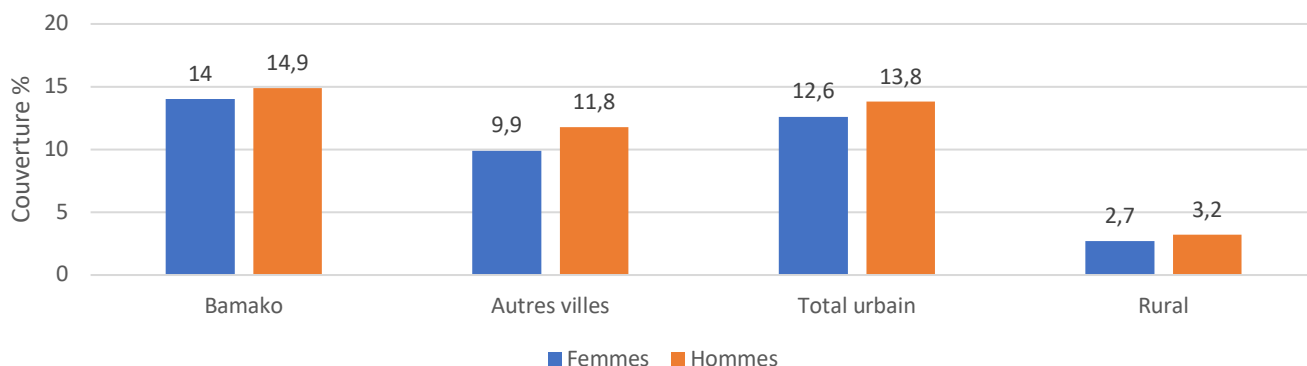
La couverture d'assurance médicale parmi la population est très faible : en cas de propagation de l'épidémie, l'assurance médicale ne pourra pas jouer son rôle de protection des plus vulnérables

Pour l'instant, l'accès aux soins médicaux COVID (tests, consultation médicale) est gratuit. Cependant, si l'épidémie se propage et affecte un nombre croissant de personnes, la capacité du ministère de la Santé à maintenir des soins de santé gratuits pour les personnes affectées par le COVID-19 sera compromise.

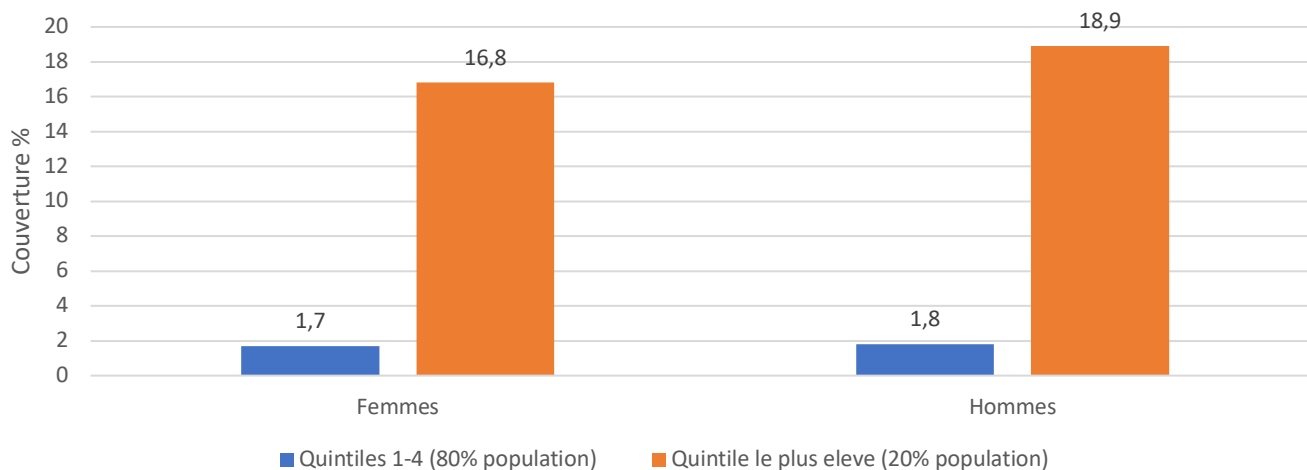
Cela pose un risque important pour le bien-être des ménages, étant donné que les dépenses directes des ménages pour la santé sont très élevées et que la couverture d'assurance maladie est très faible (voir graphiques). Moins de 5% de la population (environ 800 000 personnes) est couverte par des régimes d'assurance maladie contributifs (Assurance Maladie Obligatoire et Volontaire). Ces régimes bénéficient essentiellement aux habitants des zones urbaines et à ceux employés dans l'économie formelle.

Pour les personnes extrêmement pauvres, le gouvernement a mis en place un régime d'assurance médicale non contributive (RAMED), avec environ 700 000 personnes enregistrées. En plus, la réforme du système de santé qui a été lancée début 2019 prévoit de fournir des soins de santé gratuits aux femmes enceintes et aux enfants de moins de cinq ans. Cependant, dans la pratique, le bénéfice réel pour les pauvres est très faible.

Couverture de l'assurance médicale chez les 15-49 ans par zone géographique



Couverture de l'assurance médicale chez les 15-49 ans par sexe et quintile de bien-être économique



Partie III : Conclusions et voie à suivre

L'impact du COVID-19 – et la réponse à y donner - doit s'apprécier dans le contexte de développement actuel du pays. Celui-ci se caractérise par une situation sécuritaire fragile, un taux de pauvreté élevé, une grande vulnérabilité aux chocs, et des ressources limitées pour financer son développement.

Dans ce contexte, le **défi principal** posé par la pandémie est la capacité du Mali à faire face à la crise sanitaire immédiate et à ses impacts négatifs sur l'économie à court et moyen termes, tout en continuant à gérer la crise sécuritaire et humanitaire, et à répondre aux besoins essentiels de la population. L'insécurité reste la crise la plus grave au Mali par son envergure, sa durée (bientôt 10 ans) et sa profondeur (menaces sur la paix, la cohésion sociale et le vivre ensemble). Ce défi demande une **réflexion politique et stratégique quant au meilleur équilibre à apporter** dans la gestion des crises multiples qui affectent le pays.

Ce défi indique aussi l'importance de la **résilience des systèmes du gouvernement** pour répondre aux chocs et renforcer la résilience des populations les plus vulnérables. L'impact constaté du COVID-19 sur le système de la santé (disruption des services essentiels) et de l'éducation (difficulté de mise en œuvre des mesures d'enseignement à distance), ainsi que la faible couverture des programmes de protection sociales, renforce les arguments en faveur de développer la capacité de résilience et d'adaptabilité de ces systèmes.

En termes de **voie à suivre**, ce rapport a mis en avance quelques pistes clés pour gérer et répondre aux défis supplémentaires posés par la pandémie :

- **Assurer la transparence dans la gestion des finances publiques et les financements extérieurs.** La rapidité avec laquelle les Institutions Financières Internationales ont répondu à la demande du Mali pour des crédits additionnels, ainsi que la nécessité de mettre en œuvre la réponse urgemment, sollicitera une attention particulière sur la bonne gestion des finances publiques. Cela demandera aussi aux partenaires de développement plus de transparence et de coordination afin que tous les fonds extérieurs mobilisés pour répondre à la crise soient enregistrés dans le budget de L'Etat. Il faudra aussi faire un examen approfondi de la nouvelle Loi de Finance Rectificative afin d'évaluer comment le nouveau budget de l'Etat fait face aux obligations fondamentales minimales de l'Etat pour appuyer les droits des plus défavorisés, y compris du point de vue de l'égalité et de la non-discrimination.
- **Assurer le suivi de l'impact socio-économique sur la population en général et les couches les plus vulnérables en particulier.** La Banque Mondiale a initié des enquêtes de suivi à haute fréquence qui vont se répéter chaque mois pendant 6 mois afin de quantifier l'impact socio-économique de la crise. Ce genre d'enquête est un « étalon-or » pour le suivi de la situation en temps de crise. Pour compléter ces efforts, il est important de **tirer parti de la large présence des Nations Unies sur le terrain** de manière coordonnée pour être les « yeux et les oreilles » sur place. Ceci aidera à soutenir l'adaptation de la réponse du

gouvernement avec des informations en temps réel. Le suivi de la situation à travers des outils comme le mVAM et le monitoring des prix devront aussi continuer, ainsi que des analyses plus sensibles au choc.

- **Assurer la bonne mise en œuvre et le suivi des mesures prises pour mitiger l'impact sanitaire, économique et social.** Les nombreuses mesures prises par le Gouvernement, particulièrement dans le domaine de la protection sociale, vont devoir être mises en œuvre dans un contexte où le système national de protection sociale n'est pas encore en mesure d'être rapidement étendu pour atteindre les plus vulnérables. Il est donc nécessaire d'exploiter les mécanismes de distribution de l'aide humanitaire pour apporter rapidement une assistance aux populations les plus touchées. Ceci demandera des efforts particuliers pour mettre en œuvre des critères de ciblage communs, une harmonisation de l'adéquation des transferts sociaux, et une coordination rapprochée entre tous les acteurs de développement/humanitaire et le Gouvernement.

- **Organiser un retour d'expérience une fois que la pandémie aura disparu, afin de préparer une réponse adéquate à des crises sanitaires futures.** La crise du COVID-19 souligne l'importance de tirer les [leçons des mesures de confinement](#) et de restrictions de mouvement mises en place afin d'évaluer leur efficacité dans un contexte comme le Mali. Ceci sera aussi l'occasion de tirer des enseignements sur la réponse apportée, les résultats obtenus et leur impact.